

Fédération Nationale
des Anciens et Amis de
DON BOSCO



Fédération Nationale
des Anciennes et Amis
de DON BOSCO



1^{er} CONGRES NATIONAL
INTERFEDERAL CONSTITUTIF
DE MARSEILLE



16 et 17 MAI 1948

Cette brochure nous a coûté 45 francs

La **Fédération Nationale**
est un **mouvement de masse**
d'encouragement et de **soutien**
des Œuvres Salésiennes Françaises

Adhécitez

Vous nous le ditez...

si, comme Don Bosco, nous avons eu raison de croire en la Providence.

Sans un sou, sans aucun moyen matériel, livrés à nos seules ressources, nous avons mis sur pied la Fédération, qui doit s'avérer si utile pour nous-mêmes et pour l'avenir des Œuvres de Don Bosco.

Trois années de préparation ont nécessité des frais de voyages, de papier, de correspondances ; un Congrès à Marseille, dont le moins qu'on puisse dire, c'est que le succès a dépassé toutes les espérances. Un premier bulletin conçu en 1947 et envoyé gratuitement à tous et enfin le présent opuscule dont le coût est évalué à 45 francs l'exemplaire. En résumé une première mise de fond de plus de 300.000 francs, pour que commence à vivre notre Fédération.

Une équipe d'Anciens et d'Anciennes dévoués n'a pas hésité à nous faire crédit, les uns donnant de leur poche, les autres de leur travail, pour composer et imprimer ces lignes.

Nous avons promis à tous, de les rembourser, confiants dans la Providence et dans la générosité de tous les Anciens, Anciennes et Amis de Don Bosco qui liront ces lignes...

Avons-nous eu raison ?

Vous nous le ditez...

en envoyant votre participation à la

**FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS
ET AMIS DE DON BOSCO,**

Compte Chèque Postal Marseille N° 1452.07

**FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENNES
ET AMIS DE DON BOSCO,**

Compte Chèque Postal Marseille N° 1453.76

Aider la **FÉDÉRATION NATIONALE**
c'est aider toutes les ŒUVRES
de **DON BOSCO**

**FÉDÉRATION NATIONALE
DES ANCIENS ET AMIS
DE DON BOSCO**

Association déclarée N° 1.541
Journal officiel N° 210/48
Chèques Postaux 1.452.07 - Marseille
Téléphone : Garibaldi 91-19



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES ANCIENNES ET AMIES
DE DON BOSCO**

Association déclarée N° 1.551
Journal officiel N° 228/48
Chèques Postaux 1.453.76 - Marseille
Téléphone : Dragon 90-83

1^{er} CONGRÈS NATIONAL INTERFÉDÉRAL CONSTITUTIF DE MARSEILLE 16 et 17 MAI 1948

Toute Correspondance doit être adressée

— Pour la Fédération masculine : —
à M. Jacques Vidal - Président national
8, Chemin Chanteperrix Saint-Loup - MARSEILLE

— Pour la Fédération féminine : —
à M^{lle} M. L. Cayoli - Secrétaire générale
— 28, Rue d'Italie - MARSEILLE —

PRÉFACE

Aux Anciens, Anciennes, Amis et Bienfaiteurs des Œuvres de Don Bosco

A vous tous qui avez reçu les bienfaits de Don Bosco par l'intermédiaire de ses disciples.

A vous tous véritables chrétiens, qui avez apprécié les principes et les méthodes salésiennes et qui souhaitez que ces dernières soient davantage connues et répandues dans le pays.

A vous tous qui souffriez jusqu'au plus profond de votre âme de voir disparaître et même de voir partir atteinte à la Congrégation Salésienne :

Une tâche nouvelle vous incombe.

Aider, et, à l'occasion, défendre les Œuvres de Don-Bosco qui, comme d'ailleurs toutes les maisons françaises d'éducation populaire et d'enseignement libres sont plus ou moins menacées et se heurtent en tout cas à de grandes difficultés.

Dans cette action de défense pour nos libertés notre programme est tout tracé :

Nous défendrons l'Enseignement libre en général et nos Œuvres en particulier.

La tâche est immense, car il s'agit de regrouper la masse considérable d'Anciens, Anciennes, Amis et Bienfaiteurs qui sont redoutables de Don Bosco à quelque titre que ce soit.

Dans cette action coordonnée de soutien, chacun de vous a sa place et peut être un élément prépondérant du succès à obtenir.

Pour la réussite de notre Mouvement, nous faisons appel à tous les dévouements d'où qu'ils viennent. Qu'ils se fassent connaître; nous nous mettrons immédiatement en rapport avec eux.

En tant qu'Ancien, je ne laisserai pas passer ces quelques lignes sans m'adresser à tous mes amis. C'est vers vous, véritables Anciens et Anciennes de Don-Bosco que je me tourne et à qui je dis :

« Vous devez former les cadres de la nouvelle armée en marche. Plus que tous autres vous avez reçu de Don Bosco, plus que tous autres vous devez donner. »

Sans désigner l'activité habituelle de votre Association et les avantages qu'elle vous procure, détachons-nous des questions d'ordre temporel pour regarder beaucoup plus Haut dans l'intérêt général de nos Œuvres.

Laissons de côté tous préjugés, toutes vieilles routines, allons de l'avant, à la moderne et en conquérants.

Vous avez bien voulu me placer à votre tête; ayez confiance en moi. Travaillons au coude à coude, en équipe. Ne craignez rien, nous avons l'appui et les encouragements de tous; je vous mènerai là où nos Supérieurs et nos Maîtres ont toujours désiré vous conduire.

Je mets toute ma confiance en vous; vous pouvez être assurés de mon inlassable dévouement et de mon affectueuse amitié.

Jacques VIDAL.

A Mmes les Directrices et MM. les Directeurs



**La Fédération Nationale est au service de toutes les
Maisons salésiennes et de leurs maîtres.**

Sans vous, nous pouvons très peu de choses, car une Association n'est vraiment vivante et utile qu'autant qu'elle travaille dans un accord affectueux et confiant avec la directrice ou le directeur de la Maison qu'elle protège.

Une Association bien conduite est pour sa Maison, un auxiliaire dont les services sont précieusement. De plus, les Anciennes, les Anciens Elèves sont les défenseurs naturels de leur Maison et par la Fédération Nationale, ils deviennent les défenseurs de la Congrégation Salésienne toute entière.

La Fédération Nationale A.D.B. est donc une Œuvre Salésienne au même titre que n'importe quelle autre. Elle demande votre concours, votre aide et votre sollicitude pour mener à bien la mission considérable qu'elle s'est imposée. Par contre elle reste à votre disposition pour toute tâche d'ordre particulier ou général que vous voudrez bien lui confier.

Elle ne demande qu'à vous servir.

Aider la Fédération Nationale
c'est aider toutes les œuvres
de DON BOSCO

RECONNAISSANCE

Au début d'un mouvement dont la responsabilité incombe en totalité aux Anciens et aux Anciennes de Don Bosco, notre premier mot sera « RECONNAISSANCE » à Saint Jean Bosco.

Voilà plus de 60 ans que notre Saint Patron est passé dans notre belle France pour y remplir une partie de sa mission bienfaitrice.

Depuis, nos Supérieurs et Maîtres ont travaillé d'arrache pieds à défricher le terrain et à semer la bonne graine. Plus que modestes, ils ont œuvré en silence, sans tapage, laissant à Dieu le soin de faire un jour le bilan de cette œuvre magnifique.

Il semble aujourd'hui que nous, Anciens et Anciennes de Don-Bosco, avons été chargés par la Providence, pour diffuser bien haut ce que sont les œuvres salésiennes françaises et le bien qu'elles ont répandu dans le pays.

Faillirons-nous à cette tâche ?...

Notre dette de reconnaissance est trop grande pour laisser sans suite tant de besogne.

Don Bosco a fait de nous des hommes et de bons chrétiens.

Certains d'entre nous ont des situations dans la vie, que seule, l'éducation reçue, nous a permis d'acquérir.

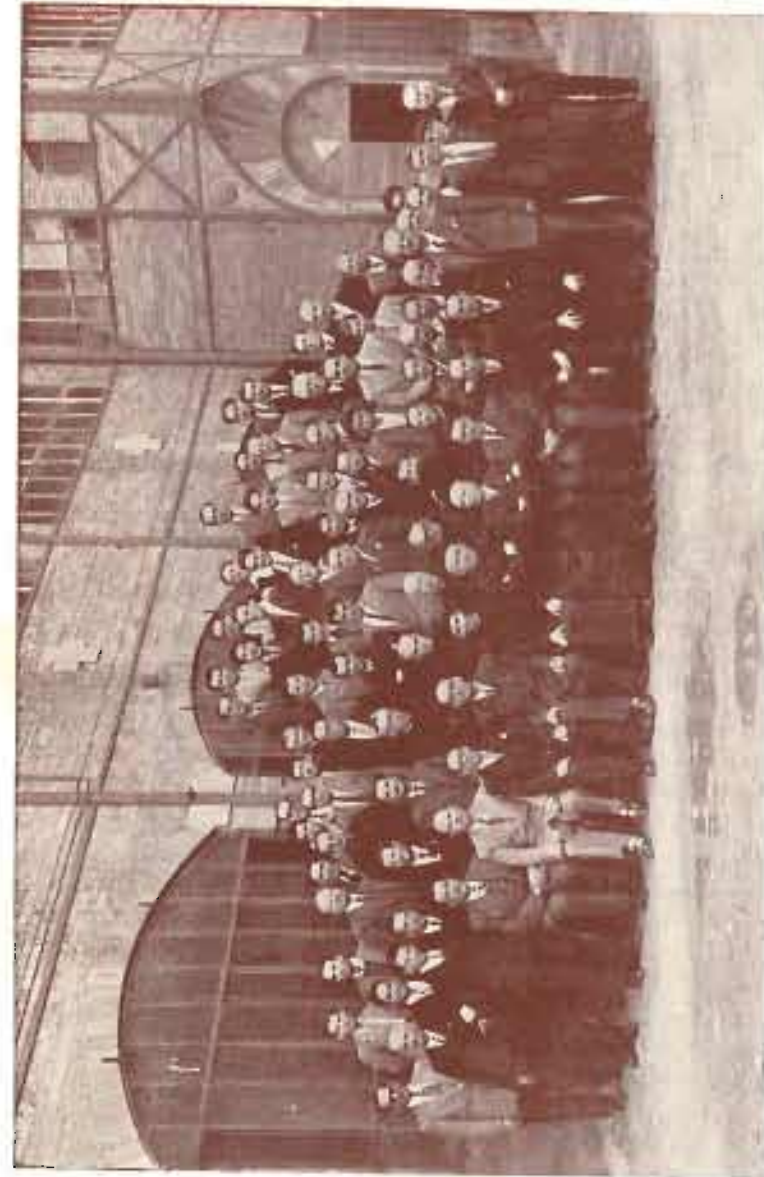
Chers Anciens, Anciennes et Amis lecteurs, ne voyez dans notre action et dans notre mouvement, ni son jeune enthousiasme, ni ses imperfections, mais seulement une manifestation profonde de notre reconnaissance à la Congrégation Salésienne et une occasion de lui rendre un peu de ce que nous avons reçu d'elle.

Puisse notre mouvement être à la base d'une plus grande activité des Maisons de Don Bosco, d'un plus grand recrutement sacerdotal et d'un bien-être matériel et moral supplémentaires pour chacune d'elles.

La Fédération Nationale
des Anciens.

La Fédération Nationale
des Anciennes.

LES DÉLÉGUÉS DE FRANCE ET AFRIQUE DU NORD



1er Congrès National de Marseille

16 et 17 Mai 1948

AU DELA DES PROMESSES

Les sceptiques ont sûrement perdu !

Les deux Fédérations Nationales de nos Anciens et de nos Anciennes élèves sont lancées... et bien lancées.

Date décisive dans l'histoire salésienne française, que ces deux journées de Pentecôte 1948 ! Préparation parfaite, accueil sympathique, comme on sait le faire à Marseille, du président, des organisateurs, des organisatrices ; ambiance cordiale de l'Oratoire Saint-Léon et du Patronage Saint-Joseph ; simplicité, entrain, piété fervente des cent cinquante délégués ; autant d'influences qui amorcèrent, puis intensifièrent le succès.

Ces Fédérations, il fallait d'abord les constituer légalement. Point essentiel dont l'importance n'avait pas été suffisamment comprise. Beaucoup de délégués l'avouèrent eux-mêmes ingénument.

Pour agir sur le plan national en ces heures difficiles où la cohésion s'impose aux catholiques — ne pas utiliser cette force que nous donne la loi eût été insensé.

La Fédération Nationale de l'Enseignement Libre attendait d'ailleurs nos effectifs ; fière de représenter déjà trois mille Associations, groupant un total de dix millions d'anciens élèves, elle va intégrer sous peu, près d'une centaine de nos associations salésiennes constituant légalement nos Fédérations.

Le premier temps achevé, aussitôt s'ébauche le second : définir l'Esprit qui animerait les nouveaux organisateurs ; fixer des objectifs concrets et adaptés à leur activité.

L'Esprit ? Celui de Saint Jean Bosco ! Des formules concises, étincelantes, le condensèrent. Vous les trouverez par ailleurs. Elles caractérisent admirablement l'ambiance de ces journées. Inspiratrices du démarrage, elles soutiendront les volontés dans l'effort nécessaire.

Les activités nettement déterminées ? Trois principales pour le moment.

— En tête, l'enseignement religieux ! Anciens et Anciennes envisageant, si ce n'est déjà fait, d'être pionniers de la Vérité chrétienne dans leur paroisse, au sein des Œuvres salésiennes, dans leur quartier, selon les circonstances.

— Création de Comités pour diffuser la pensée salésienne par la parole, la presse, le film, la radio...

— Constitution d'un réseau d'amitiés salésiennes à travers la France.

QUATRE GESTES OFFICIELS marquèrent le lancement des deux Fédérations :

— Un télégramme d'hommage filial au Souverain Pontife.

— Une adresse de reconnaissance et de fidélité au successeur de Saint Jean Bosco.

— Une réponse au paternel accueil que nous avait manifesté S. Exc. Mgr Delay, Archevêque de Marseille.

— Un télégramme de protestation au chef du Gouvernement pour la nationalisation des écoles libres des Houillères.

Représentant les Supérieurs, les Provinciaux de Paris et de Lyon, les Provinciales du Midi et du Nord, purent contempler avec émotion ces splendides assises de la France salésienne.

Elles affirmaient une fois de plus à leurs yeux et aux yeux du Pays, la valeur incontestable d'une pédagogie qui avait formé de tels hommes et de telles femmes.

Elles révélaient aussi un apport puissant de forces neuves coordonnées, enthousiastes, au service de la pensée et de l'action salésiennes.

A. BERICHEL,
Provincial de Lyon.



IL EST TEMPS

... COMMENÇONS!

Ainsi s'est exprimé notre Saint Fondateur, après avoir passé quelque temps à Marseille, et rassemblé autour de lui, les éléments de réussite qui devaient permettre l'ouverture de l'Oratoire Saint-Léon.

C'est par ces mots, que le R.P. Bérichel, provincial, ouvre les séances du premier Congrès de Marseille.

Toutes les conditions du succès ayant été requises au préalable, il était temps en effet, de mettre en route ce mouvement magnifique, préparé depuis si longtemps, et avec tant de minutie.

Les Supérieurs consultés ont encouragé le mouvement, toutes les précautions ont été prises, pour que les choses restent dans la ligne et la règle prescrites. Les esprits mêmes les plus pessimistes ont été rassurés. Une préparation de plus de deux années, a créé le « choc psychologique » indispensable au démarrage d'un tel mouvement, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'il existe dans plusieurs autres pays, et qu'il est même étonnant qu'il fallut si longtemps pour le faire naître en France. Il devait comme toutes les grandes œuvres, souffrir au préalable ? Disons tout de suite, que les avatars n'ont pas manqué, et que même, nous avons cru à un moment, que la marée l'aurait emporté encore une fois. Mais Don Bosco veillait et l'Esprit Saint aussi, car en cette Pentecôte salésienne de 1948, nous vîmes réunis cent cinquante congressistes venus de tous les coins de France et de l'Afrique du Nord, demandant au Bon Maître, de bénir leur cher projet.

Nous vîmes des Anciens aux cheveux blancs et des Amis de Don Bosco (l'un d'eux avait 80 ans), venir proclamer tout haut, qu'il fallait surtout s'occuper de « l'avenir », et évoluer suivant les méthodes salésiennes adaptées au moment. Nous vîmes, fait unique, des Anciens, des Anciennes, des Amis de Don Bosco, entourés pour la première fois, de l'état-major général salésien français : les deux Provinciaux, les deux Provinciales, venus tout exprès pour encourager les bonnes volontés.

Et maintenant que tout le monde a compris, le bon travail commence.

Patience, courage et persévérance sont à la base de notre action.

Le Président National,
J. VIDAL.

LES DÉLÉGUÉES DE FRANCE ET AFRIQUE DU NORD



COMPTE RENDU DU CONGRES



Première journée — Dimanche 16 Mai 1948

C'est dans la salle des fêtes de l'Oratoire Saint-Léon (Marseille) pavoisée et décorée avec goût que débute cette première séance de travail.

Sur la scène, où préside un buste de Don Bosco, ont pris place : les RR. PP. Bérichel, provincial du Midi ; Amielh, provincial du Nord ; Mongour, aumônier fédéral des Anciens (province Midi) ; la R.M. Nasso, provinciale du Midi ; sœur R. de Fignonnean, déléguée de la R.M. Delespaul, pour la province du Nord ; MM. Jacques Vidal, promoteur et animateur du projet ; Namartre, président du Patronage Saint-Pierre, à Paris.

Le Secrétariat est assuré par Mlle M.-L. Cayoli et M. Adrien Boyer.

Sont présents ou représentés par pouvoirs réguliers : Patronage Sainte-Anne, Paris ; Patronage Saint-Pierre, Paris ; Association des Anciens Elèves résidant dans la région parisienne ; Anciens de Lille-Mellas ; Anciens de Giel ; Anciens de Nice ; Anciens de Marseille (Oratoire St-Léon et Patronage St-Joseph) ; Anciens de Romans ; Anciens de Gradignan ; Anciens de Villemur ; Anciens de Montpellier ; Anciens de Cahire ; Anciens de Pressin ; Anciens de Landser ; Anciens de La Navarre ; Anciens d'Oran (Joyeuse Union) ; Anciens d'Alger ; Anciens de La Mursa (Tunisie) ; Anciens de St-Dizier-Pont-à-Binson (Marne) ; Anciens d'Oran-Eckmuh.

Les Associations d'Anciennes de Lyon, Bordeaux, Briangon, Marseille (Sévigné et Pastre) ; Saint-Cyr (Saint-Isidore et Sainte-Juliette) ; Thonon-les-Bains, Nice.

Le R.P. Amielh qui ouvre la séance par une prière récitée avec ferveur par toute l'assemblée, souhaite que la création de la Fédération Nationale des Anciens de Don-Bosco contribuera à rassembler tous ceux-ci et aidera à la défense de l'enseignement libre si menacé à l'heure actuelle ; il estime qu'il est temps que les catholiques se regroupent et formule le vœu que les Anciens soient toujours à l'avant-garde.

Prochain Congrès National à Paris

Le R.P. Toëssa, directeur de l'Oratoire St-Léon, souhaite la bienvenue à tous les congressistes et espère que de ces deux séances, naîtra une Fédération forte et un enseignement pour chaque Association.

M. Jacques Vidal remercie le Père Provincial et le Père Directeur, de leur confiance et de l'aide précieuse qu'ils ont toujours apportées pour la réussite de ces journées. Il propose à l'Assemblée de désigner M. Namartre, de Paris, comme président de séance, ce qui est adopté à l'unanimité.

M. Namartre, dans son improvisation pleine d'esprit, veut bien « obéir » au désir manifesté par les congressistes. De suite, il tient à associer à ce Congrès le Supérieur Général Don Ricaldone et tous les membres du Chapitre, les assurant du filial et respectueux attachement de tous les Anciens. Reprenant l'historique des tentatives passées, il rappelle que le 4 juin 1922, également à Marseille, il participa à un congrès, le premier, ayant pour but la constitution d'une Fédération. Ce dernier resta sans lendemain. Aussi, lorsqu'en septembre 1946, il fut mis au courant par M. Vidal de son projet, il fut pris d'un doute, mais après avoir vu et s'être entretenu avec M. Vidal, il reprit confiance et aujourd'hui il tient à saluer les efforts de notre ami qui, malgré soucis et maladie, n'a pas désespéré.

M. Namartre salue et remercie tous les délégués qui n'ont pas craint les fatigues d'un long voyage ; il salue les Anciens de l'Afrique du Nord, présents par le cœur et sans plus attendre, il passe la parole à M. Vidal, l'animateur et l'organisateur du Congrès.

M. Vidal remercie Saint Jean Bosco de lui avoir permis de préparer ces deux journées malgré son état de santé.

Brossant rapidement ses visites à travers la France et son contact important avec les Supérieurs, il indique aussitôt que ce sont deux Fédérations qui vont se créer, ayant chacune leur autonomie et leur titre. Il rassure l'assistance en précisant que les contacts entre les Comités Fédéraux masculin et féminin, seront nombreux et bien suivis.

M. Vidal passe la parole à Mlle Cayoli, responsable du mouvement féminin. Mlle Cayoli indique qu'elle a touché toutes les Associations et toutes les Œuvres. Elle nous rappelle que pour les Filles de Marie Auxiliatrice, il existe vingt-deux institutions partagées en deux provinces.

A ce jour, sur dix-sept Associations d'Anciennes Elèves, neuf ont adhéré à la Fédération. Elle espère que très bientôt, les huit autres adhéreront et que de nombreuses Associations se créeront.

M. Vidal remercie Mlle Cayoli de son compte rendu et tient à souligner le beau travail qu'elle a accompli sans se décourager.

Il donne ensuite lecture du message du R.P. Ricaldone, Supérieur Général, nous conseillant :

- 1° des discussions pratiques ;
- 2° la croisade catéchistique dans un monde vraiment éloigné des principes chrétiens.

Rappelant que c'était la cinquième expérience qui était tentée et toutes les entraves qui ont semblé vouloir anéantir une fois de plus la création de notre Fédération, M. Vidal dit que Don Bosco a « veillé au grain ». Malgré des difficultés innombrables,

le « choc psychologique » a été créé, conduisant à ces deux journées qui resteront mémorables dans les annales salésiennes françaises.

A cette épreuve vint s'ajouter la maladie de notre secrétaire, M. Jars, si dévoué, qui l'a aidé dans toute la préparation administrative du Congrès.

Il signale que la province du Nord possède 17 Maisons et 9 Associations ; la province du Midi, 26 Maisons et 20 Associations. Depuis les travaux préparatoires de la Fédération, trois nouvelles Associations ont été créées et il souhaite que dès la fin du Congrès, de nouvelles adhésions viennent grossir les rangs de notre Fédération.

Lecture est faite d'une lettre du R.P. Candela, qui encourage notre mouvement et prie pour la Fédération et tous les Anciens.

L'on aborde la lecture des Statuts de la Fédération. A chaque article, le président de séance, M. Namartre demande l'approbation de l'Assemblée. M. Vidal donne toutes explications. Finalement les Statuts et le Règlement Intérieur de la Fédération Nationale des Anciens de Don-Bosco, sont adoptés à l'unanimité.

Nous voici à l'instant du vote des Comités Fédéraux. Les dames se retirent dans une autre salle pour être leur Comité.

M. Namartre rappelant le travail accompli par M. Jacques Vidal, le propose comme président national. Les délégués approuvent et font une ovation à M. Vidal, lequel remercie et propose ensuite le reste du Bureau qui est élu à l'unanimité.

Les dames font leur entrée, ayant également procédé à leur vote et c'est la présentation sur scène des deux Comités Fédéraux, M^{me} Chauchard ayant été élue présidente nationale à l'unanimité.

La désignation des deux Comités Directeurs de Paris et de Lyon est acceptée. M. Vidal rappelle que ces deux Comités auront une tâche bien définie à remplir. Il souligne que les Bureaux Fédéraux se réuniront autant de fois qu'ils le désireront sous l'initiative de leur président respectif. Toutefois les questions d'ordre général et intéressant les deux Fédérations seront débattues dans des réunions mixtes.

L'on passe à l'adoption de l'insigne. Les avis étant partagés, une commission sera chargée de choisir cet insigne que la majorité veut discret et comprenant trois lettres : A.D.B. de couleur neutre. Cette commission sera mixte, car il est décidé que l'insigne servira pour les deux Fédérations.

M. Vidal remercie l'assistance de l'intérêt apporté pour la réussite de cette première réunion. Il donne quelques précisions sur le programme de la journée, les frais qui incombent à chaque délégué et donne lecture des dons qui ont été envoyés à la Fédération à la suite de son appel : le montant s'élève à 4.850 fr.

La séance est levée à 12 h. 30.



CONGRES DE MARSEILLE

Deuxième journée — Lundi 17 Mai 1948

Présidence : M. Jacques Vidal.

Même assistance que la veille.

Le R.P. Mongour donne lecture du mot de S. E. Mgr Delay, Archevêque de Marseille, exprimant sa joie de voir notre premier Congrès se dérouler dans son diocèse et nous envoyant sa bénédiction.

Mme Chauchard, présidente nationale de la Fédération Féminine, exprime sa foi dans la réussite de l'Œuvre commencée et souhaite qu'une entente pareille à celle qui a présidé aux travaux préparatoires, unisse les deux Fédérations.

Abordant l'ordre du jour, M. Vidal présente le « Plan d'Action » dont le libellé imprimé, offert par les Anciens de Nice, est distribué aux congressistes.

La lecture du premier paragraphe : *Action individuelle*, comportant l'aide à l'Ancien, amène M. Vidal à approfondir ces quelques lignes, tout d'abord par la création de centres d'accueil dans les grandes villes.

Le R.P. Aufray désire que ces centres d'accueil ne se bornent pas seulement à des hébergements dans les internats ou les centres créés, mais aussi dans les familles. Il serait ainsi créé une « Chaine d'Amitié ». Il demande aussi que l'on supprime le parallélisme qui semble devoir séparer les deux Fédérations, proposant qu'une jeune fille seule dans une ville inconnue, puisse être admise dans la famille d'un Ancien élève, s'il ne se trouve pas de famille d'Ancienne élève dans ladite ville et vice-versa, ce qui est adopté par tous.

Reprenant son exposé, M. Vidal émet l'idée de la création d'une Caisse Mutuelle Nationale qui viendrait en aide à un Ancien désirant se lancer dans le commerce.

M. Dini, de Nice, intervient pour mettre en garde la Fédération sur les prêts qui pourraient être faits à certains sans garanties préalables.

M. Vidal répond qu'à ce sujet, et au regard de tous les autres problèmes, la Fédération sera prudente.

La **Fédération Nationale**
est un **mouvement de masse**
d'**encouragement** et de **soutien**
des Œuvres Salésiennes Françaises

Adbéze

M. Carucci de Marseille, intervient pour qu'également on soit prudent quand on recommande un Ancien élève.

M. Vidal indique que des renseignements seront pris auprès des directeurs et des présidents d'Associations.

M. Carruci intervient une seconde fois pour signaler qu'à son avis les Supérieurs ne se sont pas assez adaptés à la vie sociale nouvelle.

Il cite des faits montrant qu'une fois sorti des maisons, l'élève n'est pas assez armé pour faire face aux mille difficultés de la vie.

M. Vidal répond que la Fédération et les Associations auront un grand rôle à remplir à ce sujet.

Revenant à l'action individuelle sur l'Ancien, M. Vidal propose à l'assemblée la création d'un ordre honorifique de St-Jean Bosco, pour récompenser les Anciens ou les Amis qui se dévouent à la cause salésienne. La question sera reprise et approfondie en commission spéciale.

Les congressistes sont d'accord sur tous les points de l'Action intérieure. Il faudra passer aux réalisations le plus vite possible, en accord avec les directeurs des Maisons, auprès de qui une action spéciale doit être entreprise.

En abordant le troisième point : *Action extérieure*, MM. Namartre et Périn, de Paris, demandent que l'on définisse le vrai sens de « l'Esprit de Don Bosco ».

Le R.P. Auffray veut bien apporter son idée d'autant, dit-il, qu'il y a réfléchi ; le biographe de Don Bosco nous explique les quatre points, avec cette chaleur et cet enthousiasme que tout le monde lui connaît.

(Nous en résumons la substance dans le chapitre des résolutions du Congrès).

La salle entière applaudit, approuvant ainsi la définition donnée par l'orateur.

Le quatrième point du plan d'action, a trait à l'aide qui doit être portée aux Œuvres naissantes et à celles éprouvant des difficultés.

M. Vidal cite des œuvres créées par les Pères Salésiens qui ont dû être abandonnées, alors que depuis des dizaines d'années et même plus, les Fils de Don Bosco s'y étaient dévoués.

Aider la FÉDÉRATION NATIONALE
c'est aider toutes les ŒUVRES
de DON BOSCO

Prochain Congrès National à PARIS

M. Vidal ayant laissé entendre qu'on pensait à créer un film de Don Bosco, dans le genre de celui de « M. Vincent », qui obtient actuellement un si grand succès, le R.P. Auffray signale que cette idée est excellente et que nos Amis et Anciens de l'Argentine seraient prêts à faire un effort financier pour voir aboutir ce projet.

Le R.P. Mongour demande — si pareille chose se réalisait — qu'on prenne des précautions d'exclusivité, afin que le film ne soit pas entouré de « navets » qui rebutent certains spectateurs.

M. Namartre est désigné pour présider à Paris, la commission qui aura à s'occuper de cette réalisation et restera en contact avec le R.P. Auffray et toutes autres personnes susceptibles de faire avancer la question.

On parle de Jean-Louis Barrault pour tenir le principal rôle et du chiffre nécessaire de cent millions de francs.

Le R.P. Mongour signale qu'Hollywood demande un livret pour le film à réaliser.

Aux questions diverses, M. Rabouille, de Marseille, demande si l'on ne pourrait pas dresser et publier la liste des Anciens avec leur adresse.

La question avance petit à petit et déjà plusieurs Associations ont publié leur première liste.

M. Bonnet Claudius, de Marseille, invite les Associations à créer dans les Œuvres, des sections, soit sportives, soit artistiques ou toutes autres de manière à intéresser la jeunesse.

M. Vidal déclare que cela se fait. Mais il ne faut pas oublier que ces sections spécialisées ne doivent pas être un but principal, mais seulement des moyens pour retenir les jeunes à l'Œuvre.

Et l'on passe à l'adoption des statuts et règlement intérieur types, des Associations adhérentes à la Fédération.

M. Chapeland, de Lyon, estime qu'à son avis, ces statuts sont inutiles, chaque Association devant avoir sa liberté, et certaines ayant déjà déposé les leurs.

M. Vidal soutient que l'unité est de rigueur, en la circonstance, pour le plus grand bien et le meilleur fonctionnement de la Fédération. Il demande que chaque Association soit déclarée légalement. Il est bon qu'une règle générale préside aux destinées des groupes ayant adhéré à la Fédération et demande instamment qu'on approuve et adopte au sein des Associations locales, les statuts types. A la fin du règlement intérieur, chaque Association est libre d'y ajouter d'autres articles lui laissant son caractère propre.

On passe au vote, article par article, et l'adoption globale est décidée à l'unanimité.

M. Blain, de Romans, demande que l'Ancien s'incorpore davantage dans la vie paroissiale et prête son concours aux œuvres de la paroisse.

Il lui est fait remarquer que cela se fait partout depuis longtemps.

De nombreux curés font appel aux Anciens de Don-Bosco, s'estimant heureux quand ils peuvent en accrocher un pour diriger leurs œuvres.

L'on passe aux rapports individuels de chaque groupe. On entend les exposés des représentantes féminines : Grenoble, Thonon, Lyon, Nice, St-Cyr (St-Julitte et St-Isidore), Briançon, Marseille (Sévigné et Pastre).

C'est M. Namartre qui ouvre la série des rapports sur les Anciens.

Rapidement et avec esprit, il développe les activités de l'Œuvre de la rue Planchat à Paris.

Fait à signaler : vingt-huit prêtres sont sortis du Patronage. Un Ancien, Georges Chamard, entré à la Comédie Française, se fait un devoir, chaque année, de venir avec la troupe de l'Odéon, donner une représentation au profit de l'Œuvre. Maurice Chevalier est un Ancien du Patronage.

M. Thomas, de Paris, nous renseigne sur l'Œuvre du Patronage Ste-Anne, dont il a reçu les pouvoirs pour ce Congrès et nous dit qu'elle suit les traces de la précédente Œuvre.

Puis, il nous renseigne sur l'Association des Anciens de la Région Parisienne, dont il est le Président et qui s'occupe de regrouper les Anciens de Don-Bosco disséminés dans la capitale.

M. Chapeland, de Lyon, signale jusqu'à ce jour, peu d'activité chez les Anciens élèves de Caluire, mais une reprise ne manquera pas de se produire sous peu, surtout avec la création de la Fédération, qui a produit le « choc » indispensable.

M. Tissot, de Pressin, signale la bonne entente qui règne entre l'Œuvre et l'Association des Anciens et la dette de reconnaissance qu'ont ceux-ci envers leur Maison. Il rappelle que les Anciens participent à la vie paroissiale de façon active et pratique, assistant les mouvements, se dévouant auprès des éprouvés de la vie et se faisant un devoir d'être toujours en tête de l'Action catholique.

Chaîne d'amitié "Don Bosco"

Si vous pouvez héberger un ou une
A. D. B. de passage dans votre ville **donnez**
votre adresse à la Fédération.

Montpellier ayant sa fête annuelle ce jour-là, N. Ohreck, venu assister à la première journée, a laissé un rapport que lit le secrétaire de séance. De ce rapport il découle que l'Association a repris en 1945, regroupant de nombreux Anciens. Qu'un groupe artistique a été créé « Les Joyeux A. D. B. », en pleine parfaite avec la direction, parution dans le bulletin de la Maison de deux ou trois pages destinées aux Anciens, espoir de créer un bulletin spécial à l'Association.

M. Blain, président de Romans, nous dit combien l'Œuvre a souffert. Il rappelle qu'aux activités morales déjà citées dans les précédents rapports, vient s'ajouter le cinéma paroissial qui a été malheureusement détruit par un incendie et que l'on remonta au plus vite, avec des moyens de fortune. Le R.P. Aulfray intervenant, fait ressortir le mérite des Anciens de Romans, qui ont remonté une œuvre qui a eu à subir des assauts féroces de la part du Gouvernement.

De Thonn-les-Bains, il nous est dit que l'activité, sans être transcendante, se maintient et ira en se développant.

M. Dini, de Nice, en énumérant les diverses activités de son Association : réunions, théâtre, mutuelle, sorties, fêtes, etc., regrette l'apathie de certains Anciens et aurait voulu les voir présents aujourd'hui pour prendre courage.

Grasse, dont l'Association est toute récente, nous présente un fait-part de naissance qui met l'espoir dans tous les cœurs.

C'est au tour des Anciens de Landser (Alsace). Quand M. Robert Rnolt se dresse pour son rapport, une ovation est faite à nos amis alsaciens.

Nouvellement remise sur pied, cette Association reconfortée par nos séances du Congrès, va repartir de l'avant et du bon travail sera réalisé, si nous en jugeons par ce qui a été déjà fait. Le secrétaire nous dit la joie de sa délégation (ils étaient sept, tous jeunes et enthousiastes) de la réception qui leur a été faite, et nous assure qu'ils vont se mettre au travail avec ardeur. Il salue la France et nous signale combien ont souffert ces jeunes gens, Français de cœur qui ont été enrôlés de force dans les rangs de la Wehrmacht. Mais l'horizon s'éclaircit et tous les espoirs sont permis.

M. Vidal se lève, adresse un hommage fidèle et reconnaissant à l'Alsace retrouvée et félicite la délégation.

Les applaudissements des assistants démontrent combien les paroles du représentant alsacien ont été approuvées et de quelle sympathie ils sont l'objet.

Recevez-vous le Bulletin Salésien ?

Si non, avisez votre association
ou la Fédération

Prochain Congrès National à PARIS

M. Bonnet, du Patronage St-Joseph, de Marseille, rappelle le souvenir du R.P. H. Faure, animateur du Patro, auquel il joint les frères Poli, trois Anciens, devenus prêtres. Il énumère les activités et les difficultés qu'il rencontre et fait confiance au nouveau directeur.

M. Bourgeat François, président des Anciens de l'Oratoire Saint-Léon, de Marseille, clôture les rapports en présentant son groupe qu'il ne veut faire ni meilleur, ni pire qu'il n'est. Il signale les groupes artistique, sportif, mutuelle d'entraide et de placement ; la camaraderie et l'union qui règnent parmi ses membres. Les bonnes relations avec la direction, les contacts nombreux avec les enfants pensionnaires et termine en espérant que la Fédération soutiendra toutes les Associations et que par elle, de nombreux Anciens nous reviendront.

Le R.P. Bérichel demande qu'une meilleure liaison soit faite entre « Vieux » et « Jeunes », Anciens d'une même Œuvre, afin que le décalage de génération ne soit pas néfaste. Il préconise qu'il soit nommé des sections de jeunes avec président.


M. Vidal répond et demande qu'on ne fasse pas de séparation dans les différents groupes d'une même Œuvre. Il ne doit pas y avoir de cloison étanche entre les groupes. Plusieurs délégués signalent que dans leur Association des places au Conseil sont réservées aux jeunes et bien souvent les deux vice-présidences sont réservées à un homme âgé et à un représentant de l'élément jeune.

M. Carucci, de Marseille, regrette que les jeunes ne soient pas aussi attachés à leur Association.

M. Bourgeat François, président des Anciens de l'Oratoire St-Léon, de Marseille, proteste et signale qu'à son groupe, ce sont les jeunes qui font le plus de travail pour ne pas dire tout, et demande qu'on le mentionne.

Le R.P. Aufray demande que l'on pense, lorsqu'on établit la carte fédérale, d'imprimer les adresses des centres d'accueil et tous renseignements utiles pour les Anciens.

M. Namartre est chargé de voir une maison à Paris, pour la fabrication des insignes. Le R.P. Mongour se mettra en relation avec une maison de Lyon, afin que nous puissions bénéficier des meilleurs prix.

Portez l'insigne 
Propagez l'insigne
Signe de ralliement et de force.

L'ordre du jour étant épuisé et l'heure se faisant tardive, M. Vidal félicite les élus des Comités, ne doutant pas du beau travail qui va être accompli dans l'avenir et passe la parole à la représentante de la R. M. Delespaul.

C'est Mère Nao qui présente les excuses de la R. M. Provinciale du Nord, se félicite de la bonne tenue de ces assises et de l'excellent travail de « débroussaillage » qui a été fait. Elle assure les Anciennes élèves de l'appui et de la compréhension des Sœurs pour leur Fédération et toutes leurs Associations.

Le R.P. Bérichel clôture le Congrès : « Si Don Bosco était là, il vous dirait de centrer vos activités sur la piété personnelle, la piété vitale qui est la force de la Congrégation et qui doit être celle de vos Associations et de cette belle Fédération que vous venez d'enfanter dans la joie et aussi avec quelques douleurs ; Union avec Dieu dans tous vos actes, mais aussi dynamisme, afin qu'une fois de plus Don Bosco soit à l'avant-garde.

« Si Don Ricaldone était à ma place, il vous recommanderait en plus de la piété, d'être conquérants en toute chose, dans votre milieu, au travail, à la ville, partout où votre action doit se produire. Il ajouterait aussi d'être persévérants, de ne pas vous dérober devant les difficultés mais de les aborder avec courage et de ne vous reposer qu'une fois le résultat acquis. Pour ma part, je vous recommande d'intensifier l'enseignement religieux dans vos familles et aussi, tant que cela sera possible, dans celles des autres.

« Pour terminer, je vous dirais que ces journées ont été réconfortantes pour moi et pour les Supérieurs qui y ont assisté. C'est vraiment de nouveaux horizons qui s'ouvrent pour nos Œuvres Salesiennes. Passez à l'action chers Anciens élèves, marchez de l'avant avec une ardente patience. Oui, une ardente patience qui vous fera bouculer tous les obstacles pour le plus grand bien des Œuvres de Saint Jean Bosco, et surtout ne vous découragez pas au premier échec. »

La séance est close. Les deux journées de travail ont été ordonnées et bien remplies. Il est 12 h. 35 quand les congressistes se retirent de la salle des fêtes, après avoir adressé une prière au Saint Fondateur et à Notre-Dame Auxiliatrice.

L'Esprit de Don Bosco

C'est quelque chose de particulier que vous devez conserver et communiquer autour de vous.

Méditez souvent les quelques lignes portées sur votre carte de membre.

Aimez votre Association en participant à sa vie

CONGRES NATIONAL DE MARSEILLE



Résolutions et Vœux

Télégrammes envoyés :

1. — Au SOUVERAIN PONTIFE (Rome). — « Premier Congrès National Fédération Française Anciens Don-Bosco adresse Votre Sainteté hommages respectueux attachement filial dévouement. »

Réponse : « Sa Sainteté sensible hommage Anciens Don-Bosco envoie paternellement tous participants Congrès gracieuses abondantes grâces bénédiction apostolique. »

2. — Au R. P. Supérieur Général DON RICARDONE (Turin). — « Premier Congrès National Fédération Française Anciens adresse Votre Paternité hommages respectueux filial dévouement à l'idéal salésien. »

Réponse : « J'ai été très touché de l'affectueux télégramme que vous m'avez adressé à l'occasion de votre premier Congrès. Comme j'avais béni le projet et la préparation de ce Congrès, je tiens à vous assurer d'une bénédiction spéciale sur les délibérations qui y ont été prises afin qu'elles aient les résultats les plus heureux pour la prospérité de vos Organisations en France et en Afrique du Nord, dans la fidélité à l'idéal salésien. Je prie la Vierge Auxiliatrice et notre Saint Fondateur pour chacun de vous, pour vos familles et pour tous vos intérêts matériels et spirituels. »

3. — Au PRÉSIDENT DU CONSEIL (Paris). — « La Fédération Nationale des Anciens Elèves et des Amis des Maisons de Don Bosco adresse à M. le Président Robert Schuman une protestation énergique contre la nationalisation des écoles des Houillères et refusé de la façon la plus formelle, la parole lancée par un député qui se dit socialiste et Français, en affirmant que l'enfant n'appartient pas à sa famille mais à l'Etat. Nous, pères de famille, Anciens de Don Bosco, revendiquons seuls, le droit de choisir pour nos enfants le système d'éducation conforme à notre idéal et à notre foi. »

4. — Lettre reçue de Mgr DELAY, Archevêque de Marseille à l'occasion du Congrès. — « L'Archevêque de Marseille, heureux et fier du choix fait par les fidèles « Anciens des Maisons de Don Bosco » de cette ville où demeure le souvenir de la présence du grand Saint Jean Bosco, leur souhaite une affectueuse bienvenue.

« Il demande à Dieu, par la « Bonne Mère », qu'ils aient à cœur de visiter, qu'ils réalisent tous pleinement le bel idéal chrétien qu'on leur a appris à connaître, à aimer, à pratiquer et qu'ils soient ainsi la fierté de leurs anciens maîtres et de fervents serviteurs de la Sainte Eglise que Saint Jean Bosco a tout aimé et si magnifiquement servie !

« Il les bénit tous paternellement. »

Nos dirigeants

VIDAL Jacques

Président national fondateur
— 52 ans, industriel, père de huit enfants, dont trois Anciens de Châteauneuf d'Aix.
— Président de la Chambre professionnelle de chauffage de la région de Provence.
— Président d'une « Association de familles ».
— Président de l'Union paroissiale d'A. C.
— Ancien des Patronages Jésus-Adolescent et Joyeuse Union d'Oran (Algérie) 1904.
— Ancien de l'Association de Marseille, 1920.



NAMARTRE Henri

Président fédéral.
Province Nord

— 61 ans, caissier principal, Président de l'Amicale du Patronage Saint-Pierre à Paris.
— Ancien depuis 1897, Collaborateur du R.P. Dhutt (1900-1948).
— Président de la Conférence St-Vincent-de-Paul du Patronage de 1913 à 1940.
— Président du groupe A.C.J.F.
— Décoré de la médaille « Pro Ecclesia y Pontifice » en 1922.



CHAPELAND Roger

Président fédéral.
Province Midi

— 34 ans, sous-gérant de banque, père de deux enfants.
— Président de l'Association des Anciens de Caluire, (près de Lyon).
— Secrétaire C.F.T.C., cadre des employés de banque.
— animateur d'un groupement gymnique paroissial.



5. — Les Vœux du R. P. DON RICARDONE, Supérieur Général.

a) « Ayez des réunions pratiques ».

Les réunions d'Anciens ou d'Anciennes étant peu nombreuses, il est recommandé aux Associations de profiter au moins de la fête annuelle pour, dans une réunion dont l'ordre du jour sera fixé et préparé à l'avance, prendre des décisions d'ordre pratique intéressant les membres de l'Association. On se fera donc un devoir de mettre au point une question, au moins une seule, mais de la mettre en pratique pendant le cours de l'année.

b) « J'aurais à cœur de voir les Anciens organiser une *Croisade Catéchistique*, pour faire connaître autour d'eux, les vérités de la religion. »

Le Congrès prendra toutes dispositions pour accéder au désir du Père Général. Pour partir en croisade il faut être organisé — se compter, s'armer — éduquer les cadres. L'Ancien fait bien de l'action catholique dans sa paroisse, mais il semble qu'un mouvement organisé dans ce sens donnera les meilleurs résultats et aidera la cause salésienne par surcroît.

La Fédération se pénétrera de ce désir et agira en conséquence pour qu'il aboutisse le plus rapidement possible.

6. — L'ESPRIT DE DON BOSCO. — Voici défini et concrétisé l'Esprit de Don Bosco:

DON PERMANENT DE SOI. — *L'esprit salésien ou esprit de Don Bosco c'est d'abord et surtout ce don permanent de soi qui est l'achèvement chrétien de l'homme ; ce que Saint Paul appelait « se faire tout à tous ».*

— Se prêter à ses frères pour leur rendre tout espèces de services, ceux qu'ils vous demandent, comme ceux que vous devinez.

SIMPLICITE. — *Le chiqué, l'artifice, le compassé, tout cela est l'ennemi de cet esprit, qui n'aime rien tant que le naturel et le spontané.*

— La bonté, le cœur sur la main, sont des attitudes essentiellement salésiennes.

BELLE HUMEUR. — *Le désir constant de provoquer, d'entretenir la joie chrétienne, l'optimisme du caractère.*

— Le sourire manifesté en dépit de tout, même des épreuves parce qu'on vit au milieu de créatures de Dieu, qu'on sent avoir mission de tenir en allégresse.

GRAIN DE FOLIE CONSCIENTE. — *La jeunesse c'est un feu et même beaucoup la folie. L'audace dans l'action et la certitude que tout réussira bien en sont des manifestations.*

— La pensée du bonheur des autres est toujours saupoudrée d'un grain de folie consciente, nécessaire pour se mettre au diapason du milieu. Pour vivre parmi des jeunes on doit à tout prix l'avoir.

— Inutile d'ajouter que ces quatre qualités supposent comme moteur puissant, une foi vivante dans le Christ et un robuste esprit de prière qui alimente ce foyer de dévouement.

Tous doivent se pénétrer de cet esprit, s'ils ne l'ont déjà, dans tous les cas, le perfectionner et le mettre journalièrement en pratique. Les directeurs et les directrices d'Œuvres auront à cœur de le commenter souvent et d'en rappeler les grandes lignes.

7. — PLAN D'ACTION FEDERAL. — Comme tout mouvement qui se respecte et qui compte bien obtenir des résultats concrets dans l'avenir, la Fédération Nationale adopte son plan d'action général :

a) *Action individuelle* : agir sur l'Ancien lui-même, par une entraide efficace pouvant améliorer sa condition de vie et son niveau social.

b) *Action intérieure* : appeler l'Ancien à participer à la vie intérieure et matérielle de l'Œuvre, de manière à remédier à la pénurie de prêtres et de coadjuteurs, laissant ainsi le prêtre, tout à sa mission de sauveur spirituel des âmes.

c) *Action extérieure* : lancer l'Ancien dans une action extérieure aux Œuvres, à seule fin de répandre l'Esprit de Don Bosco et ses bienfaits.

Aiguiller vers les Œuvres, par cette Action catholique pure, des Sympathisants, des Amis et des Bienfaiteurs, susceptibles de devenir à leur tour des Anciens et des apôtres de la cause.

d) *D'une manière générale* : rendre plus durables et plus profitables à tous, les effets salutaires acquis par l'Ancien, pendant son séjour dans nos Œuvres. Maintenir l'esprit de continuité dans tous les domaines (Œuvres, Associations d'Anciens, etc.).

La ligne de conduite ainsi définie, il n'y a plus qu'à la mettre en pratique le plus tôt possible. Chacun pourra suivre les réalisations à venir découlant du plan d'action établi.

8. — CHAÎNE D'AMITIÉ. — La Fédération a pour mission première de créer des centres d'accueil susceptibles de recevoir les Anciens ou les Anciennes dans leurs Œuvres respectives en cas de déplacements. Ce réseau d'amitié s'augmentera des familles d'Anciens ou d'Amis de Don Bosco qui accepteront de recevoir et d'héberger les A.D.R. de passage. La chaîne d'amitié sera portée à la connaissance des membres de la Fédération par un additif à la carte de membre. Au préalable la Fédération consultera les intéressés et demandera leur acceptation ainsi que les conditions d'hébergement.

9. — ANIMATEURS ET ANIMATEURICES. — Pour obtenir d'un mouvement organisé les meilleurs résultats, il faut des cadres dévoués. Or, le dévouement, c'est bien ce qui fait le plus défaut à l'époque que nous traversons. Il faut le susciter notamment chez les jeunes pendant leur séjour dans nos Maisons, et sans attendre qu'ils en soient partis. Entrés dans les Associations d'Anciennes ou d'Anciens, ces animateurs habitués à se dévouer, seront d'une aide précieuse.

Il s'agit de la création d'un mouvement spécialisé agissant à l'intérieur des Œuvres et qui constituera les cadres dévoués de demain.

En raison du caractère multiple des Œuvres, la Fédération enregistrera toute suggestion à ce sujet.

La tâche urgente de la Fédération sera de s'intéresser aux animateurs et animatrices qui, à quelque titre que ce soit donnent de la vie aux Œuvres et aux Associations.

10. — DES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS DES ŒUVRES. — Dans une Œuvre, chaque groupe, grands, âgés, groupes spécialisés, sportifs ou artistiques, etc., peut avoir une activité propre, mais il est recommandé que le Conseil qui travaille en collaboration avec le directeur soit composé de tous les dirigeants des divers groupes, quel que soit leur âge. Les groupes devant vivre les uns pour les autres, il est dangereux qu'il y ait des cloisons étanches entre eux.

Chacun d'eux possède une activité pour le bien général et en fonction du but général à obtenir. Si les plus âgés ont besoin du dynamisme agissant des plus jeunes, ces derniers ne peuvent se passer de l'expérience pondérée des plus âgés.

11. — AUMONIER DE L'ASSOCIATION. — Les délégués demandent qu'un Père Salésien soit chargé, dans chaque Maison, du rapport avec l'Association soit pour les cotisations, soit pour les changements d'adresses, accueil des visites d'Anciens, etc... Que ce Salésien ait connu le plus de jeunes aînés que les Anciens ne se trouvent pas déçus quand ils reviennent incidemment voir leur Maison. Qu'on fasse appel à un prêtre actif, au contact de la vie sociale et surtout large d'esprit, devant être en contact, non plus avec des enfants, mais des hommes et leur famille.

12. — DE L'ANCIEN, DE L'ANCIENNE. — La question s'est posée de savoir si le titre d'Ancien devait être décerné à une catégorie de membres de l'Œuvre, ayant déjà acquis un certain âge ou simplement à celui qui a fréquenté une Maison et en sort à un moment quelconque.

Étant donné les circonstances actuelles et pour des raisons souvent d'ordre matériel, nos enfants passent très peu de temps dans nos Maisons et souvent même sans avoir pu en acquiescer l'essence. Par ailleurs, certains Patronages appellent « Ancien » celui qui, quittant la classe commence à travailler ou qui a atteint un certain âge. Cette discrimination peut créer de ce fait, un groupe d'activité propre et à cloison étanche avec le reste de l'Œuvre. Le fait que nos Associations d'Anciens, ou d'Anciennes acceptent également comme membres, des Amis de Don Bosco, doit résoudre le problème de distinguer et réaliser entre les uns et les autres. Si distingués il y a, car vivant tous dans la même Œuvre et étant intéressés à son développement au même titre, le principe de la discrimination devient secondaire, tous étant A.D.B. selon qu'ils seront ou Anciens ou Amis.

13. — L'INSLIGNE NATIONAL. — Simple, moderne et de bon goût, visible à distance, il doit être le signe de ralliement de la famille salésienne toute entière. Les trois lettres A.D.B. sauront dorénavant tous les membres de la Congrégation.

La première lettre A concrétise de multiples significations :

- A.D.B. pour les Anciens.
- A.D.B. pour les Anciennes.
- A.D.B. pour les Amis de Don Bosco.
- A.D.B. pour les Amies de Don Bosco.
- A.D.B. pour les Aînés dans les Œuvres.
- A.D.B. pour les Aînées dans les Œuvres.
- A.D.B. pour les Apôtres, prêtres, coadjuteurs de Don Bosco.
- A.D.B. pour les Apôtres, Religieuses de Marie Auxiliatrice.
- A.D.B. pour désigner Association ou Amicale.

L'insigne national sera répandu le plus possible.



FÉDÉRATION NATIONALE MASCULINE

Bureau National

(Siège au domicile du Président)

Président : M. Jacques VIDAL, de Marseille.

Vice-présidents : MM. BÉRARD, de Marseille,
NAMARTRE, de Paris,
CHAPELAND, de Lyon,
DINI, de Nice.

Secrétaire général : M. Aélien BOYER, de Marseille.

Secrétaire général adjoint : M. LUPI, de Marseille.

Secrétaire administratif : M. Jais, de Marseille.

Treasorier : M. P. LAZARIS, de Marseille.

Treasorier adjoint : M. PLATET, de Marseille.

Conseillers : MM. GUISSIGUERRE, de La Navarre ;
OBRECHT, de Montpellier ; F. BOURGEAT et
C. BONNET, de Marseille.



De gauche à droite : 1^{er} rang : M. Jacques Vidal, les Provinciaux, RR. PP. Amiel et Bérichet, M. Boyer ; 2^e rang, MM. Namartre, Chapeland, Dini, Bérard, Lupi ; 3^e rang, MM. Lazaris, Platet, Obrecht, Guisseguerre, Bourgeat, C. Bennet.

14. — BULLETIN FEDERAL. — Les délégués formulent le vœu de voir bientôt paraître un organe spécial à la Fédération Nationale. En attendant, le « Bulletin Salésien » servira de trait-d'union et le R.P. Mongour nous assure de tout son concours à ce sujet.

15. — NOUVEAU FILM DE DON BOSCO. — On a vu passer ces derniers temps à l'écran, des films tels que : « Pluie de Roses » (Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus) ; « M. Vincent » (Saint-Vincent de Paul). Le Congrès demande d'étudier la possibilité de sortir un film relatant d'une façon moderne et « commerciale », la vie de Don Bosco ou un épisode de sa vie, démontrant d'une manière toute spéciale l'esprit et la vie salésienne. Film de propagande et en même temps de rapport pour la Congrégation. La Fédération a désigné à cet effet, une commission spéciale chargée d'étudier la question à Paris. Elle évitera de tomber dans certaines erreurs qui nous empêchent actuellement de bénéficier de l'exploitation, dans une certaine mesure, du film déjà paru.

16. — ORDRE DU « DEVOUEMENT AUX ŒUVRES DE DON BOSCO ». — Le Congrès manifeste le désir de créer une récompense morale aux personnes se dévouant à la cause de Saint Jean Bosco et à ses Œuvres.

Ce serait donner, par ce moyen, un juste témoignage aux services rendus à la Congrégation Salésienne.

Un diplôme et une médaille consacrerait cette marque de reconnaissance. Cette question sera mise à l'étude par la Fédération qui en fera connaître les détails d'exécution le plus tôt possible.

17. — PROCHAIN CONGRES. — La date et le lieu du prochain Congrès sont discutés.

Paris et Lyon sont sur les rangs. Paris recueille tous les suffrages, par acclamations. Les Anciens et les Anciennes profiteront de l'occasion pour faire un pèlerinage à l'église Saint-Jean-Bosco.

18. — LA FEDERATION ADHERE AU MOUVEMENT GENERAL CATHOLIQUE EXISTANT. — Il existe une Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France. Notre place est parait-il ce mouvement important qui groupe déjà plus de 3.000 Associations. Il défend l'enseignement catholique et la liberté effective qui lui est due légitimement. Si nos œuvres d'enseignement scolaire, agricoles ou professionnelles disparaissaient, nos Associations d'Anciens ou d'Anciennes n'auraient plus de raison d'être. Nous sommes partie intégrante de ce mouvement de masse qui éventuellement s'opposerait à toute atteinte de nos œuvres et de nos droits civils et politiques. Seuls, nous ne pouvons rien.

En représentant une masse, on commence à nous écouter en haut lieu. Aussi nous engageons instamment nos Associations, amicales d'Anciens et d'Anciennes à adhérer à la Fédération des Amicales de l'enseignement catholique de France dont le siège social est à Lyon, 3, place des Capucins.

Nous sommes en rapport constant avec son président, M. Jean Claude. C'est par ce mouvement que nous aurons intérêt dans l'avenir à faire aboutir nos revendications auprès des Pouvoirs publics.

LE CONGRES

vu par un Ancien

DE PARIS

Il me faut tout d'abord déclarer que j'étais parti pour Marseille sans grande conviction sur l'utilité du voyage : il me manquait la foi du congressiste. Serait-ce l'influence du Midi ? En tous cas, aussitôt débarqué en gare St-Charles, encadré de nos amis M. Namaste et M. Périn, venus de Paris comme moi, j'ai senti poindre l'impression que c'était sérieux, qu'il y aurait de graves questions à discuter : être pour ou contre, et dire pourquoi. Ah ! mais, on verrait ça !

Première constatation : Marseille fait la pige à Paris avec ses trolleybus ! Nous sautons dans l'un d'eux pour rejoindre l'Oratoire St-Léon. De la cour d'entrée, un escalier vous conduit à une autre cour. Vous croyez que c'est là ? Pas du tout : un second escalier vous permettra d'atteindre la cour supérieure. Pas moins ! Nous aurons un Congrès à la hauteur...

Je ne vous parlerai pas de l'accueil réservé à des Anciens dans une maison salésienne. Il y avait là, près du Père Directeur, le Père Siméoni pressé de reconnaître les Parisiens : nous lui apportions des bouffes d'air de Charonne et du métro, qu'il aspirait avec volupté.

Une première prise de contact nous met, dès le samedi soir, en présence des hommes avec qui nous aurons à nous mesurer les jours suivants. Rien que des fêtes sympathiques ! Il était entendu qu'on ne dirait rien à cette réunion, qu'on se regarderait seulement. Une heure plus tard on pouvait entendre : « Ah ! le bon travail que nous avons fait ; voilà le terrain déblayé ! »

Dimanche de la Pentecôte, première séance du Congrès. Le St-Esprit avait répandu diversement sur nous ses dons ; mais chacun se sentit gratifié du don des langues : quel que fût le délégué, nous assimilions parfaitement l'assent de sa province. Si bien, par exemple, qu'avant la fin du Congrès, le Breton que je suis passait pour plus marseillais que les vrais marseillais !

Ne restez pas isolé...

Adhérez à votre Association ou à celle la plus proche de votre domicile ou directement à la **Fédération Nationale.**

Le Congrès se trouva dominé par la personnalité puissante de M. Vidal, fondateur de la Fédération. Et si celui-ci commença par donner la parole à M. Namurte, de Paris, il sut ensuite la conserver jusqu'au bout. La gestation de son affaire avait été longue et ardue ; il ne nous lâcherait pas sans nous avoir présenté et fait admirer son enfant !

Quelqu'un se levait-il pour faire part d'une réflexion ? M. Vidal, de sa tribune, le soignait : « Vous avez quelque chose à dire ? Expliquez-vous vite ; nous sommes tabourés par l'heure. Tel sujet ? C'est pour demain ? » L'interpellateur s'inclinait le plus souvent ; mais certains, comme Carnuel, de Marseille, avaient une idée et tenaient à l'exprimer « sur-le-champ. » Permettez ! disait-il, en s'obstinant, la main levée. Je tiens à faire remarquer... » Et il plaçait son mot, malgré l'air navré de M. Vidal, à qui on semblait enlever le pain de la bouche.

Par contre, ce fut notre Président national qui, le lundi matin, invita chaque délégué à faire un rapport « en sept lignes » sur l'activité de son Association. Le premier rapport — et le plus remarquable — fut fourni, dans une belle improvisation, par M. Namurte de Saint-Pierre de Ménémountant (Paris). Chose curieuse, invité à mon tour, je ne trouvais pas beaucoup à dire ; j'eus nettement l'impression que je n'en donnais pas assez.

Vint le tour des Alsaciens. Ils étaient sept, tous jeunes. Leur délégué se leva. Simplement, avec précision, il fit son court exposé, qui fut suivi d'un tonnerre d'applaudissements. C'était le bravo de toutes les provinces de France à l'Alsace.

Et puis il y eut ce petit croc-en-jambes du dimanche : le repas allait bon train, les conversations aussi. Tout à coup, vous vous entendiez appelé par M. Boyer, secrétaire de la Fédération : « Monsieur un Tel, vous avez la parole ! » Et il fallait s'exécuter, sans préparation, en un nouveau genre de crochet radiophonique, qui n'est pas oublié pour l'avenir.

Vous avez appris que notre Congrès était mixte : Anciens et Anciennes prenaient part aux mêmes séances, les Messieurs à droite, les dames et demoiselles à gauche. Deux jours durant nous avons fait la même route sans nous rencontrer, sauf à l'apéritif. C'est ce qu'un congressiste put appeler le paradis. Et comme ces dames ne participaient pas à notre banquet, elles s'y firent représenter par un cadeau. Depuis l'affaire de la pomme, les fils d'Adam sont devenus méchants ; les Anciennes offrirent des cigarettes. Hélas ! Je suis fumeur de pipe !

L'Esprit de Don Bosco

C'est quelque chose de spécial que vous devez conserver et communiquer autour de vous.

Méditez souvent les quelques lignes portées sur votre carte de membre.

Aimez votre association en participant à sa vie

FEDERATION NATIONALE FEMININE

Bureau National

(Siège au domicile de la Présidente)

Présidente : M^{me} CHAUCHARD, de Marseille.

Vice-présidentes (déléguées) : M^{me} RIVET, de Marseille,

M^{me} DURDILLY, de Lyon,

M^{me} PARAZ, de Saint-Cyr

M^{me} FOURRAT, de Briançon

Secrétaire générale : M^{me} M.-L. CAVOLI, de Marseille.

Secrétaire adjointe : M^{me} Andrée TROUPEL, de Marseille

Trésorière : M^{me} Eliane GESTAS, de Marseille.

Trésorière adjointe : M^{me} Suzanne ROGNIN, de Marseille.

Conseillères : M^{me} Germaine MARTIN, Noëlie ZOCHAZIAN, Fernande SACCO et GAUDIN, de Marseille.



De gauche à droite : 1^{er} rang, M^{me} CHAUCHARD, les Provinciales et déléguée, RR. MM. NASO et PIGNONNEAU, M^{me} M.-L. CAVOLI ; 2^e rang, M^{me} DINI, M^{me} ENRICO, BILLON, EYNAC, M^{me} RIVET ; 3^e rang, M^{me} ZOCHAZIAN, MARTIN, M^{me} PARAZ.

On dit les femmes bavardes. Voici ce qui se passa : le Président leur accorda huit minutes pour l'élection de leur Bureau, dans une salle voisine. Huit minutes et pas plus ! Pendant ce temps nous choissions le nôtre. A la limite prescrite, les Anciennes font leur rentrée : nous avions à peine commencé... Quelle leçon d'exactitude ! Il est temps d'essayer chez nous un parlement féminin.

Impossible de parler du Congrès sans dire un mot sur la gentillesse de l'accueil marseillais. Nous fûmes reçus comme des frères, collectivement à l'Oratoire et plus particulièrement chez les Anciens qui nous offraient l'hospitalité.

En dehors des séances de travail du matin, il y eut des distractions : un jour nous étions les invités des Anciens du Patronage Saint-Joseph, le lendemain les invités des Anciens de l'Oratoire Saint-Léon. Tout se passait dans le même bâtiment, nous y trouvions les mêmes figures sympathiques, mais aussi la même cordialité, la même bonne humeur. On rit bien à Marseille.

La visite de la ville fut organisée par petits groupes. Mais le feu d'artifice mettant fin au Congrès consista en une promenade en mer. Le soleil du Midi était de la partie : les Anciennes aussi. Et la séparation se fit sur ces mots : à bientôt, à Paris !

Si ces menus propos vous font discerner chez leur auteur un bruit de conscience folle, ne le plaignez pas : le Père Auffray, qui s'y connaît, pourra peut-être dire de lui : il a l'esprit salsésien.

Joseph THOMAS,
Ancien de Guernsey
résidant à Paris.

A pour les Anciens	Pour tous, l'insigne
A pour les Anciennes	
A pour les Amis	
A pour les Amies	
A pour les Animateurs	
A pour les Animatrices	
A pour les Apôtres, prêtres et religieuses	
A pour désigner Association ou Amicale de DON BOSCO	



Le Congrès National chez les Anciennes



M^{me} CHAUCHARD

Présidente nationale
Ancienne du Pensionnat
Sévigné de Marseille, 1912

Les 16 et 17 mai dernier toutes les Présidentes des Associations et toutes les Anciennes n'ont pu prendre part au premier Congrès au cours duquel notre Fédération Nationale fut créée.

Pourtant, assez nombreuses étaient les déléguées venues de Lyon, Thionon-les-Bains, Grenoble, Briançon, Nice, St-Cyr.

Le premier bonjour à peine échangé, une atmosphère de sympathie créait bientôt un lien invisible, mais réel entre toutes. Il ne fit que se consolider par la suite.

Dès le dimanche matin, quittant très tôt la paisible « Villa Paëtre », nos congressistes, auxquelles venaient se joindre les Marseillaises, assistaient à la Messe d'ouverture célébrée par le R. P. Amielh, en la claire chapelle de l'Oratoire Saint-Léon, tandis qu'en son allocution, le R. F. Bérichel appliquait entre autre, à l'action que nous nous proposons d'entreprendre, le mot fameux de Don Bosco, ayant trait alors à la fondation même de la grande maison dans laquelle nous nous trouvions et dont les portes nous étaient si largement ouvertes : « Il est temps, commençons ».

Au sortir, une franche cordialité s'établit vite entre Anciens et Anciennes, au cours du petit déjeuner et ce fut ensuite les séances d'étude.

En marge de celles-ci, pourtant, un programme avait été prévu pour la satisfaction de toutes.

D'abord, Mlle Deschamps nous accueillit rue des Héris et après le déjeuner, ce fut une joyeuse galopade dans les quatre étages de cette maison d'accueil où le confort moderne voisine avec le vieil art provençal.

Puis, nous nous acheminâmes vers la cathédrale dont la première pierre dut être posée le 20 septembre 1860, posée et scellée par Louis Napoléon Bonaparte, encore Président de la République. En forme de croix latine, elle est de style néo-byzantin ; construite en pierres de taille vertes et blanches, les premières provenant des environs de Florence, les autres des carrières de Calissanne.

Chemin faisant, nous passâmes devant la vieille Major, la Mairie, la Chambre de commerce, l'Opéra, l'Hôtel de la préfecture.

Le tour de Corniche révéla à beaucoup le « pourquoi » de l'attirance exercée par Marseille sur ses visiteurs : le Prophète, le pont de la Paix, le Monument, le Roucas et au loin le château d'If et les Des Inondés d'un soleil radieux, ne rendaient que plus vivaces les charmes de la « grande bleue ».

Et pour finir ce premier tour d'horizon, nous dirigeâmes nos pas vers l'Abbaye de St-Victor. La crypte creusée en partie dans le roc, fut un hypogée dans lequel le soldat martyr fut enseveli. La tradition veut même que Saint Lazare, premier évêque de Marseille, et Sainte Madeleine s'y soient réfugiés.

Saint Cassien fonda une chapelle et un monastère d'hommes sur l'hypogée même, en 419, mais l'un et l'autre furent détruits en 800 par les Sarrasins. Des bâtiments construits en 1360, il ne reste que l'église actuelle.

Bientôt la crypte et ses nombreuses salles n'eurent plus aucun secret pour nous : la Vierge Noire ou Notre-Dame des Confessions si vénérée par la population marseillaise, le 2 février en particulier ; l'autel de Ste. Madeleine qui passe pour le plus ancien de ceux qui existent en Europe ; les catacombes dans lesquelles on pénètre par un étroit couloir, etc...

Avant de reprendre le chemin de Ste-Marguerite, une halte fut faite rue Stanislas-Torrens où nous eûmes le plaisir de faire plus ample connaissance avec le R. P. Mongour, aumônier fédéral.



M^{me} PARAZ

Présidente fédérale
Province Midi

Ancienne de Sainte-Julitte
St-Cyr (Var) et professeur
pendant 3 ans dans ladite
école.

Le lendemain, la plupart assistaient à la Messe dans la crypte de Notre-Dame de la Garde et avant de quitter la colline, tandis que les uns admiraient le panorama, les autres saisissaient quelques instantanés au hasard des groupes qui s'étaient formés sur la terrasse.

Séverine nous accueillait à son tour le lundi à midi... mais il était plus d'une heure lorsqu'enfin, Secar Supérieure nous vit apparaître. Toutes les religieuses étaient là et même le vik-up nous souhaitait la bienvenue à sa manière. Mais quelle surprise encore ! toute la communauté semblait s'être donné rendez-vous dans le réfectoire qui n'était ni plus ni moins, qu'un parterre magnifiquement fleuri.

Mais l'heure tournait et c'est sans perdre une minute — au grand regret de beaucoup qui auraient aimé visiter la maison plus à loisir — nous nous rendîmes au Quai des Belges, pour une promenade en mer. Les deux barques qui nous emportaient étaient bien chargées, les conversations se poursuivaient au clapotis des vagues et nos yeux effleuraient au passage les quais, les bassins, une chapelle le dôme de la cathédrale. Puis ce fut l'accostage au Château d'If où, tandis que les amateurs d'Histoire visitaient les fameux cachots de Monte-Cristo et l'Abbé Faria, d'autres dégustaient tranquillement un bock dans le bar que cette Ile possède, comme il se doit.

Mais tout a une fin et bientôt ce furent les « adieux » pour un « au revoir » à Paris l'an prochain à l'occasion des fêtes de la Pentecôte.

Cependant — car — encore rassemblait le groupe féminin à Pastre. Ce fut le dernier verre pris en commun, aussi le temps passa encore plus vite sembla-t-il. Mère Madeleine donna à chacune une carte postale-souvenir, représentant celui dont le nom avait été prononcé tant de fois et qui évoque pour chacun de ses enfants, une image de mansuétude et de labeur constant au service des jeunes de la classe ouvrière. Bientôt des signatures recouvrirent le verso de cette image, puis ce fut la chaîne des adieux dans la nuit étoilée et tranquille que n'arrivait même pas à troubler le coassement des crapauds, fidèles pensionnaires clandestins de la « Villa Pastre ».

Il semble qu'un souvenir vivace et agissant ne pourra que perpétuer ces deux journées fédérales où l'on sentait en'un sens et même désir animait chacun : travailler à notre propre perfection, par le don de soi.

M.-L. CAVOLI
Secrétaire générale.

Aider la FEDÉRATION NATIONALE
c'est aider toutes les ŒUVRES
de DON BOSCO

Si nous nous complions

Anciens et Anciennes, Amis de Don Bosco

Méditez ces chiffres

Depuis plus de 60 ans que Don Bosco a traversé la France, lui et ses successeurs ont créé plus de 300 Maisons ou Œuvres salésiennes.

Les unes ont été emportées par les tempêtes, lutte contre l'Église vers 1903, Guerre de 14-18, occupation 40-44, etc... Les autres ont résisté et tiennent sérieusement debout ; il y en a actuellement plus de 150 tant masculines que féminines. Une moyenne de 200 ont fonctionné normalement depuis.

Admettez que de chacune de ces maisons, sortent en moyenne 50 élèves par an, ce qui donne pour 50 ans environ, le joli chiffre de : 500.000.

Les 500.000 Anciens et Anciennes élèves ont communiqué à leur famille un esprit spécial qui n'a pas manqué de faire connaître et apprécier l'Œuvre de Don Bosco et ses bienfaits.

On peut aisément conclure que, tout au moins, les parents de nos Anciens et de nos Anciennes sont nos amis et nos sympathisants.

En admettant que la moyenne des familles ainsi touchées compte quatre personnes, nous sommes donc en France au moins deux millions de « A. D. B. ».

Ce chiffre qui est un minimum, peut se doubler et se tripler si chacun de nous s'emploie à propager autour de lui, les méthodes et l'esprit de Don Bosco.

Ne pensez-vous pas que nous représentons, dès maintenant, une force et un nombre avec qui il faudrait compter le cas échéant ?

Ajoutez à cela que notre Fédération fait partie d'un mouvement national d'action catholique qui compte dix millions d'adhérents et vous tirerez de ces chiffres d'utiles conclusions.

Savez-vous que le « Bulletin Salésien », organe officiel des Œuvres Salésiennes Françaises, tire à plus de 50.000 exemplaires en ce moment ?

La **Fédération Nationale**
est un **mouvement de masse**
d'**encouragement** et de **soutien**
des Œuvres Salésiennes Françaises
Adhérez



*On mange
du Congrès*



Tous présents à ces deux journées — Anciennes et Anciens — ont été unanimes à adresser des éloges aux organisateurs. Ce n'est pas une petite affaire que de préparer les assises d'une assemblée dont on ignorait le nombre exact et cela nous valut quelques surprises.

Le R. P. Mongour, quoique pas Marseillais, semblait vouloir exagérer le nombre des congressistes qui voudraient disposer d'une chambre en ville. A l'en croire, il fallait mobiliser une grande partie des hôtels de la ville — et Dieu sait s'il y en a à Marseille ! Et le samedi soir, le secrétaire des Anciens était pendu au téléphone pour alerter les hôteliers. Tout fut par s'arranger et chacun put se reposer d'un voyage fatigant... et même il en resta !



Pour recevoir les congressistes, les Marseillais avaient voulu agrémenter et orner l'Oratoire. Cela leur demanda de longs instants et une grande patience. Ils furent récompensés par les éloges flatteurs des assistants.

A l'entrée de l'Oratoire, sur la rue, deux faisceaux de drapeaux indiquaient qu'il se passait quelque chose à l'intérieur. Dans la cour, à l'entrée du théâtre et aux fenêtres de la salle des Anciens de Marseille, flottaient encore des drapeaux qui mettaient une note de fête.

Mais c'est l'intérieur du théâtre qui « épata » nos visiteurs. Une grande banderolle de plus de dix mètres, et placée au-dessus de la scène, souhaitait la « Bienvenue aux Anciens de France et de l'Union Française ».

Devenez des Animateurs. **A. D. B.**

De chaque côté de la scène se trouvaient deux panneaux de quatre mètres de haut et de 1 m. 60 de large, indiquant les diverses activités des œuvres de Don Bosco : féminines à droite ; masculines à gauche. Chacun reconnaissait sa maison, tout le monde était content... et aussi ébahi de voir tant d'œuvres, montrant ainsi que beaucoup ignoraient le rayonnement de Don Bosco. Ces panneaux avaient donné énormément de travail à notre ami Guillel Fernand, qui se révéla un artiste à cette occasion... il est vrai que M. Gils Victor voulut y mettre son coquet en agrémentant les maisons de Nice avec du mimosa. Toulon avec un coquet béret de marin et tant de couleurs. Nos peintres amateurs se distinguèrent et ne regardèrent pas à leur peine. Pour cela aussi, soyons leur reconnaissants.

Les amis Aubron et Piolet, du patron St-Joseph étaient chargés de la décoration de la scène. Ils s'y distinguèrent en mettant en place le nouveau rideau, des plantes vertes, un immense manteau aux couleurs de Marseille, surplombant un baste de Don Bosco placé sur un piédestal tendu aux couleurs nationales. Un bon point pour eux aussi.

Pour qui connaît les difficultés qu'éprouvent les Associations d'Anciens élèves à réunir leurs adhérents, une fois par semaine ou seulement par mois, à cause de leur dispersion dans les villes, le grand nombre d'Anciens de l'Oratoire Saint-Léon présent au Congrès, était une preuve de la vitalité de ce groupe et aussi de la chaude sympathie dont bénéficiait cette création de la Fédération Nationale par ses amis marseillais.

Les Anciens du Patronage St-Joseph, aussi étaient nombreux... et cela contribua à l'ambiance joyeuse du Congrès.

Et pourtant nos amis parisiens n'étaient pas les derniers à manier la gâchette... à croire que notre soleil les avait illuminés. M. Namurcq dans son discours d'ouverture, en eut de très bonnes, dites sur un ton si sympathique. Il n'est pas jusqu'à M. Charney, qui, lors du banquet de clôture, nous gratifia d'une histoire marseillaise presque inconnue au pays de Marins... et il en savait d'autres. C'est M. Bourgeat, le président des Anciens de Marseille, qui avait le plaisir de l'héberger, qui en bénéficia. « Ah ! ces Parisiens ! nous disait-il, heureusement qu'il n'y en a pas notre soleil... »

Chaîne d'amitié "Don Bosco"
Si vous pouvez héberger un ou une
A. D. B. de passage dans votre ville, donnez
vos coordonnées à la Fédération.

Le plus sérieux était sans doute M. Périn. Mais ne vous fiez pas aux apparences : il avait souvent son petit mot qui voulait en dire bien long... mais avec quel doigté ! D'ailleurs, il s'y connaît et au Saint de clôture, il nous fit apprécier sa dextérité sur l'harmonium qui vit passer de grands maîtres, tels que Don Grosso, abbé Siméon et Latil, pour ne citer qu'eux.

Il y avait aussi la note élégance. Et ces dames et demoiselles savaient y aller un charmant sourire... en faisant remarquer que ces messieurs avaient énormément bavardé ! Reconnaissions que pour ne pas les avoir beaucoup entendues, elles ont cependant bien travaillé. Les comptes rendus de clôture apportèrent la preuve que du côté féminin, la Fédération a fait de grands progrès. Il est vrai que Mlle M.-L. Coyola, la dévouée secrétaire générale y avait grandement contribué, ne ménageant ni son temps, ni sa peine.

Ces journées étaient minutées et nous avons aperçu sur la table de notre sympathique président, l'horaire détaillé de toutes les manifestations, y compris le minutage des explications à donner et même... des interventions possibles. Cependant, bien souvent, la discussion semblait vouloir s'éterniser et alors, du fond de la salle, un de ses fils lançait des signaux d'alerte et en abrégait... à la satisfaction de tous, car certaines interventions étaient par trop simplistes.

Pourtant beaucoup de ces interventions furent profitables et nous remercions gré au R. P. Auffroy d'avoir apporté des précisions et des conseils qui servirent d'un grand secours à nos dirigeants. Il faisait bon l'entendre s'élever contre telle décision ou valmer la jougue d'un jeune congressiste. Le « roman chaud » désiré était vite franchi et l'on applaudissait le compréhensif éducateur.

Il était difficile, par les temps actuels et avec les maigres ressources dont nous disposions, d'organiser deux journées de Congrès avec un programme de loisirs. Cependant les choses furent bien faites. Les congressistes furent agréablement surpris des petits déjeuners offerts par les Anciens des Anciens du Patronage Saint-Joseph et de l'Oratoire Saint-Léon.

Le lundi matin, sur l'initiative du groupe féminin, un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde réunissait tous les congressistes. Pour avoir été organisé au dernier moment, il n'en fut que plus réussi et les passagers furent éblouis de cette messe expliquée par le R. F. Mesguier, notre aumônier.

M. l'abbé Philip, chapelain de la basilique et grand ami de Don Bosco, tint à nous offrir un café bien chaud et après avoir admiré le beau panorama qui s'étendait sous les yeux émerveillés de nos amis, l'on reprit le chemin de l'Oratoire, à la satisfaction de M. Vidal, qui s'effrayait d'un retard sur l'horaire prévu.

C'est encore Mlle M.-L. Cayoli qui organisa la promenade en mer et visite du Château d'If. Enchantement pour tous, ambiance joyeuse et de bon goût. Et l'on se sépara avec regret, non sans avoir pris rendez-vous... pour l'an prochain à Paris.

..

Cependant, sur le quai nous laissons le R. P. Aufray qui, avec ses Anciens de Grasse, avait déjà fixé rendez-vous à une savoureuse bouillabaisse. On dit qu'un certain ingénieur chimiste a pris goût à la cuisine provençale. L'ail le change sans doute de toutes ces mixtures odorantes... et passagères. Tandis que l'ail, lui... reste.

..

Les repas du dimanche et du lundi, furent très réussis. M. Fabbe Chambé, Économiste, sut organiser les tables et établir les menus. Il est vrai que les braves sœurs voulurent goûter les Anciens et se surpassèrent. Remercions la Direction d'avoir permis que de jolis repas soient à la portée de toutes les bourses.

..

L'ère des discours sonne au repas de lundi et permet la digestion. Tour à tour, tous les présidents des Associations représentées se félicitèrent de ce premier Congrès et remercièrent les organisateurs. Là encore, la délégation d'Alsace fut chaleureusement applaudie.

Les chants fusèrent aussi, entre autre celle de M. Blain, de Romans et la délicate histoire marseillaise de M. Thomas.

Belle ambiance, sympathique et fraternelle.

..

Les Anciennes, qui ne déjeunèrent pas avec nous — recevant l'hospitalité de leur œuvre de Sainte-Marguerite — eurent la délicate pensée de nous offrir au moment du dessert, des cigarettes accompagnées d'un charmant petit mot.

Les Anciens en furent si touchés — et honteux de ne pas y avoir pensé les premiers ! — qu'ils firent parvenir le lendemain, une superbe boîte de bonbons, avec leurs remerciements.

L'entente cordiale... en quelque sorte.

Afrien BOYER.

Portez l'insigne

Propagez l'insigne

Signe de ralliement et de force



LES AMIS DE DON BOSCO dignement représentés au Congrès



Le bouquet fut sans doute la poésie de M. P.-Charles Messange, un ami des Œuvres de Don Bosco, de Romans, fidèle et plein d'allant, malgré ses 80 ans. Sans être Ancien Elève, il a droit de cité parmi nous, ayant collaboré toute sa vie avec les Salésiens. Écoutez combien son amour de Don Bosco est profond et quel enthousiasme s'en dégage :

Anciens !

Nos fervents souvenirs, par la reconnaissance
Rejoignent nos esprits à Jean Bosco, le Saint
Dont l'amour créateur fit naître sur la France
Cet immense rucher, dont voici les essaims.

Dans les vergers fleuris, avec magnificence,
Les essaims cupressés vont cueillir des butins
Amassés pour autrui. Mais pour nous la substance
Des mystiques vergers, c'est l'amour du prochain.

Inclus en charité. Comblés de ces richesses,
A nous de les donner aux âmes en détresse :
Anciens, à notre tour, soyons des conquérants.

« Da mihi animas » pour Bosco fut un oraire
Il l'est aussi pour nous, A vaincre le désordre (1)
Utilisons nos efforts, Anciens ! Serrons les rangs.

P.-Charles MESSANGE.

(1) Désordre est tel considéré dans son essence même qui est la débilité aux commandements de Dieu.

Association d'Anciens et d'Anciennes

Qu'elles grandes ses portes aux
Amis de Don Bosco

Pourquoi une Fédération Féminine ?

En donnant aux Associations féminines une organisation particulière, celles-ci ont davantage le sentiment de leur responsabilité et si les dirigeantes ont la charge de développer l'activité des Associations féminines et de les faire agir, celles-ci joueront un rôle plus important, plus efficace que si elles n'ont qu'à attendre les décisions de la Fédération masculine. Il est sûr d'ailleurs que les associations féminines ont leur mentalité, leurs besoins, leurs difficultés propres qui seront mieux vus et mieux compris de l'élément féminin.

De toutes façons, les réunions mixtes traitant des questions générales concernant les deux Fédérations, seront maintenues. La Fédération féminine trouvera dans ces réunions un appui et une force. Leurs représentantes devront toujours soutenir le point de vue de leur groupe.

Comment les Associations Féminines doivent-elles travailler ?

Avant tout, la Présidente doit choisir son Conseil parmi les meilleurs éléments de son groupe et autant que possible, dans toutes les sections d'activité de l'œuvre, éléments jeunes et plus âgés. La multiplicité des responsables ne peut qu'être utile au développement de l'Association.

La Présidente doit connaître ses membres, leurs vie, leurs difficultés, leurs besoins, et les aider dans toute la mesure du possible. Pour cela il est bon qu'elle assiste ou qu'elle se fasse représenter par un membre de son Conseil, à toutes les réunions de groupe. L'attention se portera sur les groupements de jeunes susceptibles de grossir plus tard le rang de l'Association.

En accord avec son Conseil, la présidente doit organiser des réunions et autres mouvements d'ensemble (recollections, retraites, cercles d'études, réunions familiales, sorties, excursions, vente de charité, etc...) afin que, par ces rencontres, un véritable esprit de famille, et une saine émulation régner dans l'Association.

Le souci primordial et incessant de la Présidente, doit être de faire connaître la Fédération, ses rouages, ses directives, son esprit. Pour cela, elle profitera de tous ses contacts personnels et saura aussi inviter à l'occasion, le représentant de la Fédération masculine.

Il est inutile d'ajouter que ce qui est vrai pour les Associations féminines, l'est encore davantage pour les Associations masculines.

Fédération Nationale Française des Anciens et Amis de Don Bosco

STATUTS (1)

CONSTITUTION

Art. 1. — Il est formé sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, une Fédération groupant des Associations d'Anciens des Maisons de Don Bosco, ainsi que des Associations ou Groupements d'Amis et Bienfaiteurs.

La présente Fédération est constituée entre les Associations qui adhèrent aux présents statuts et qui sont indiquées in-fine, et celles qui y adhéreront par la suite.

Art. 2. — La compétence de la Fédération s'étend : 1° à toutes les Associations Males ou non, existantes ou à créer, ayant leur siège en France et dans les colonies françaises ; 2° aux Anciens et Amis de Don Bosco individuellement, lorsque ces derniers ne peuvent être rattachés à une Association.

TITRE — DUREE

Art. 3. — La Fédération prend pour dénomination :

« Fédération Nationale Française des Anciens et Amis de Don Bosco. »

Elle est constituée pour une durée illimitée.

SIEGE

Art. 4. — Le siège de la Fédération est à Marseille, 25, rue Stanislas-Tarantini.

Il pourra être transféré en tout autre endroit par simple décision du Conseil d'administration.

OBJETS

Art. 5. — 1° Maintenir l'Esprit de Don Bosco dans la famille et dans la société. Faire toute propagande à cet effet.

2° Conserver et accroître les relations cordiales d'amitié et de fraternité entre les Anciens et Amis de Don Bosco.

DELEGUES

Art. 6. — Chaque Association adhérente à la Fédération est représentée :

a) Au Conseil d'administration par un délégué dont le Président, pour les cent premiers membres cotisants qui la composent, et d'un délégué en sus, par cent membres supplémentaires ou fraction, sans que toutefois, le nombre des délégués puisse être supérieur à cinq.

Les délégués au Conseil d'administration sont obligatoirement choisis parmi les délégués à l'Assemblée générale ; ils devront être Français.

b) à l'Assemblée générale

Par deux délégués, dont le Président, pour les premiers cinquante membres cotisants qui la composent, et d'un délégué en sus, par cinquante membres cotisants supplémentaires ou fraction sans que toutefois, le nombre de ses délégués puisse être supérieur à dix.

Les délégués sont à l'Assemblée générale, qu'au Conseil d'admini-

(1) Les statuts de la Fédération féminine sont identiques.

lration, sont nommés pour six ans, renouvelables par tiers, et sont rééligibles.

Par membre, on entend les membres cotisants.

Les membres honoraires ne sont pas compris dans ces chiffres.

ASSEMBLEE GENERALE

Art. 7. — L'Assemblée générale est constituée par les délégués des Associations affiliées.

Le Conseil d'administration rend compte de sa gestion à cette Assemblée et soumis à son approbation le compte rendu de l'exercice écoulé, et les rapports qu'il lui présente.

Elle est réunie au moins une fois par an, par le Conseil d'administration qui en fixe la date, le lieu, et en arrête l'ordre du jour.

L'Assemblée est extraordinairement convoquée sur l'initiative du Conseil d'administration.

Dans l'un ou l'autre cas, les convocations sont adressées vingt jours au moins, avant la date de l'Assemblée, aux Associations affiliées à charge par elles, de convoquer leur délégué.

Chaque groupement dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses délégués, que ceux-ci soient présents, ou absents de l'Assemblée.

Chaque Association affiliée peut se faire représenter par les délégués d'une autre Association, à qui elle confère les pouvoirs écrits nécessaires.

L'Assemblée générale peut délibérer valablement quel que soit le nombre des groupements présents ou représentés, à la condition que ces derniers aient été normalement convoqués.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 8. — Le Conseil d'administration est composé des délégués des Associations affiliées, désignés comme il est dit au paragraphe a) de l'art. 6.

D'autre part le Conseil d'administration pourra s'adjoindre en dehors des membres délégués des Associations, d'autres membres affiliés à la Fédération, après avis de leur Président ; leur nombre ne pourra excéder le cinquième des délégués des Associations. Ces membres sont rééligibles.

Art. 9. — Les pouvoirs les plus étendus pour diriger et administrer la Fédération sont confiés au Conseil d'administration et sont exercés au nom, par le Président.

Le Conseil administre les fonds versés dans la caisse de la Fédération.

Il établit tous règlements intérieurs qui sont obligatoires pour tous ses membres et pour les Associations affiliées.

Art. 10. — Le Conseil se réunit au moins une fois par an, aux dates et dans les villes choisies par lui. Il est convoqué extraordinairement sur l'initiative du Président ou celle du Bureau, ou sur la demande du quart au moins des membres du Conseil.

Dans l'un ou l'autre cas, les convocations sont adressées vingt jours au moins avant la date de la réunion.

Les convocations portent l'ordre du jour. Le Conseil régulièrement convoqué délibère valablement quel que soit le nombre d'Associations représentées.

Art. 11. — Chaque membre du Conseil dispose d'une voix ; les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Le vote est exprimé à mains levées. Toutefois, si la demande en est formulée il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Art. 12. — L'interprétation des statuts appartient au Conseil.

En cas de contestations, quelles qu'elles soient, avec les Associations affiliées, il arbitre, et sa décision devra être acceptée sans autre recours.

Art. 13. — Les délégués des Associations affiliées empêchés de se rendre à une convocation du Conseil, pourront se faire représenter par un délégué d'une autre groupement comme il est dit à l'art. 7.

BUREAU

Art. 14. — Le Bureau de la Fédération est composé de neuf membres choisis dans le sein du Conseil. Il comprend :

Un président ; quatre vice-présidents dont les deux présidents des Comités directeurs inter-régionaux ; un trésorier ; un trésorier-adjoint ; un secrétaire ; un secrétaire-adjoint.

Il est élu pour six ans, par le Conseil. Il est renouvelable par tiers, tous les deux ans.

Le Bureau sortant, reste en fonction jusqu'à l'élection du nouveau Bureau ; les membres sortants sont rééligibles.

Le trésorier sera choisi parmi les membres résidant dans la même ville que le Président.

FONDS SOCIAL — COTISATIONS

Art. 15. — Le fonds social est constitué par les sommes mises en réserve depuis l'origine de la Fédération, les intérêts de ces sommes capitalisées, l'excédent des recettes sur les dépenses, de chaque exercice social ; les produits, recettes de toutes natures qui pourront être réalisés.

Le fonds social est constaté annuellement par un inventaire, et

porté à un compte de trésorerie.

Art. 16. — Afin de pourvoir aux dépenses de la Fédération, chaque Association ou membre individuel adhérent, est tenu de verser annuellement et d'avance, une cotisation dont la modalité et le taux sont déterminés chaque année par le Conseil d'administration, pour l'exercice suivant.

Pour l'année 1958, la cotisation annuelle est fixée à 25 francs par membre.

Art. 17. — Le patrimoine de la Fédération répond des engagements contractés par elle ; aucune Association ni aucun membre affilié n'en est tenu pour personnellement responsable.

Les sommes versées à la Caisse de la Fédération pour cotisations ou tout autre cause, lui seront définitivement acquises à moins d'exercer.

HONORARIAT

Art. 18. — L'honorariat peut être conféré, par le Conseil d'administration sur la proposition du Bureau, au Président, ainsi qu'aux autres membres du Bureau ou du Conseil.

L'honorariat peut être également conféré dans les mêmes conditions aux anciens membres du Bureau ou du Conseil.

Les nominations devront être soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

Les membres honoraires sont convoqués aux réunions du Conseil et aux Assemblées générales. Ils ont voix consultative.

MODIFICATIONS AUX STATUTS
DISSOLUTION

Art. 19. — Les présents statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration.

La dissolution de la Fédération pourra être prononcée par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration.

L'Assemblée qui aura prononcé la dissolution, déterminera l'attribution de l'actif s'il en existe.

Ne restez pas isolé...

Adhérez à votre Association ou à celle la plus proche de votre domicile ou directement à la **Fédération Nationale.**

Règlement intérieur de la Fédération

Complément aux Statuts

BUTS COMPLEMENTAIRES ACTION

Art. 1. — 1^{er} Suivre les Anciens, isolés à travers le territoire, de manière à les engager à se rattacher à l'Association la plus proche de leur domicile et à persévérer dans le contact avec elle.

2^o Regrouper dans son sein, les Anciens, isolés qui ne pourraient matériellement garder le contact avec leur Association.

3^o Œuvrer de manière que toutes les Associations d'Anciens ou d'Amis de Don Bosco, aient la même unité d'action, la même unité de vue en regard des buts à obtenir.

4^o Collaborer avec les organismes directeurs des Œuvres de Don Bosco, en vue de trouver les meilleures formules d'adaptation, adaptées à l'évolution générale du moment, compte tenu des règles en vigueur et orienter les vocations de prêtres et de consacrés, vers la Congrégation Salésienne.

5^o Collaborer avec la direction générale des Œuvres de Don Bosco

et adhérer dans ce but, à la Fédération Internationale des Anciens.

Ces buts ne sont pas limitatifs ils peuvent englober tout ce qui touche de près ou de loin à l'Espérance, aux Œuvres et à leurs membres, pour tout ce qui concerne plus particulièrement la collaboration des laïques à la bonne marche des Maisons de Don Bosco.

COMITES INTER-REGIONAUX

Art. 2. — Suivant les besoins il sera créé des Comités directeurs inter-régionaux.

La délimitation et le mode de fonctionnement des comités inter-régionaux seront déterminés par le Conseil d'administration.

À sa fondation, la Fédération comprendra deux Comités inter-régionaux, l'un pour la Province du Midi, dont le siège sera à Lyon, le deuxième pour la Province du Nord, dont le siège sera à Paris.

La délimitation géographique des deux Provinces indiquées ci-dessus est automatiquement celle qui ressort de la compétence des Supérieurs provinciaux en exercice.

Recevez-vous le Bulletin Salésien ?

Si non, avisez votre Association
ou la Fédération

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 3. — Le Conseil d'administration décide des modalités du fonctionnement des divers groupes d'Associations, à caractères divers, formant la Fédération.

BUREAU

Art. 4. — Le Bureau se réunit en principe avant chaque séance du Conseil d'administration et chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Art. 5. — Les fonctions des membres du Bureau sont déterminées comme suit :

1^{er} *Président* : Il exerce les pouvoirs confiés au Conseil d'administration, pour diriger et administrer la Fédération.

Il a par suite, qualité et pouvoir pour représenter la Fédération en toutes choses.

En cas d'empêchement, il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un des vice-présidents, ou à tout autre membre du Bureau, ou tout autre membre de la Fédération, susceptible de mener à bien une mission déterminée.

2^{es} *Vice-présidents* : les vice-présidents assistent le président. Ils le remplacent en cas d'absence ou d'empêchement dans ses fonctions et attributions.

3^e *Treasorier* : Le trésorier administre les fonds de la Fédération. Il dresse les comptes de l'exercice écoulé et les soumet à l'approbation du Conseil.

Le Conseil ne peut engager aucune dépense non inscrite au budget, sans demander l'avis du Trésorier.

2^{es} *Secrétaires* : le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances du Conseil et des Assemblées générales.

Il contre-signe avec le Président, tous les actes et procès-verbaux.

Le secrétaire-adjoint, seconde le secrétaire titulaire, il le remplace en cas d'absence ou d'empêchement dans ses fonctions et attributions, il a la garde des archives.

ADMISSIONS

Art. 6. — Toute Association désireuse d'adhérer à la Fédération, devra être signée du Président de l'Association, ainsi que du directeur de la Maison ou de l'Œuvre considérée.

L'adhésion constitue l'acceptation des présents statuts.

Est également admise à titre individuel et sur demande écrite, toute personne, Ancien, Ami ou Bienfaiteur, ne pouvant pour une cause d'ordre matériel, faire partie d'une Association rattachée à une Maison de Don Bosco et désirant par l'intermédiaire de la Fédération, s'intéresser à la vie des Œuvres de Don Bosco.

Toutefois, cette admission peut être rejetée par le Conseil d'administration, si elle est frappée d'empêchement pour une cause quelconque, par l'une des Maisons ou Œuvres, faisant partie de la Fédération.

DISPOSITIONS GENERALES OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS

Art. 7. — La qualité d'Ancien de Don Bosco, est acquise à toute

Association d'Anciens et d'Anciennes

Ouvrez grandes vos portes aux
Amis de Don Bosco

personne ayant fréquenté régulièrement une Œuvre ou une Maison de Don Bosco de quelque manière et en quelque lieu que ce soit.

Art. 8. — Les Associations d'Anciens sont tenues d'adopter les statuts-types et règlements intérieurs-types élaborés par la Fédération. Elles pourront établir un règlement intérieur approprié à leur caractère et à leur activité propre. Ledit règlement sera soumis à l'approbation de la Fédération Nationale.

Ces mêmes dispositions s'entendent également pour les Associations d'Amis de Don Bosco.

Art. 9. — Les Associations honoreront la Fédération au cours de leur activité générale, au moins une fois par an, par un exposé de rapport de leur Assemblée générale statutaire.

Les secrétariats des Associations sont tenus d'informer la Fédération, du nombre de leurs adhérents et des mutations en cours d'exercice, afin d'aider le secrétariat fédéral, à établir les statisti-

ques indispensables et à suivre les intérêts autant que possible.

Art. 10. — L'organe officiel de la Fédération Nationale est le « Bulletin Salésien ».

Art. 11. — Les Associations sont tenues d'adopter l'insigne et la carte de membre de la Fédération Nationale.

Art. 12. — A titre officiel on ne peut être inscrit qu'à une seule Association d'Ancien.

Si pour des raisons de changement de résidence ou pour des motifs justifiés, le membre désire appartenir à une Association de son choix, ce transfert pourra être admis, seul s'il est frappé d'opposition par l'Association que le membre vient de quitter.

DISSOLUTION

Art. 13. — En cas de dissolution de la Fédération, le Bureau ou fonctionnaire sera chargé de la liquidation.



La **Fédération Nationale**
est un **mouvement de masse**
d'**encouragement** et de **soutien**
des Œuvres Salésiennes Françaises
Adhérez

Comment fonder une Association ?

D'abord, il faut le vouloir. Il faut le vouloir avec énergie, avec lucidité. Pour commencer, il n'est pas nécessaire d'être très nombreux. Il suffit que quelques Anciennes ou quelques Anciens décidés se concertent et qu'ils aillent trouver la directrice ou le directeur de l'œuvre.

Ils trouveront des interlocuteurs très bienveillants et décidés à les aider. Si, cependant, on manifestait quelque hésitation, et si leur opposait quelques objections, ils doivent être assez bien documentés sur l'activité des Associations, les services qu'elles rendent pour pouvoir répondre aux objections et dissiper les hésitations. La Fédération Nationale est toujours prête d'ailleurs à fournir son appui et la documentation nécessaire.

L'accord réalisé, il n'y a qu'à convoquer, après avoir préparé des listes d'adresses aussi complètes que possible, une première assemblée, en demandant, cette méthode est excellente, la présence du délégué fédéral ou de son représentant.

Cette première assemblée élit le Conseil et celui-ci ensuite élit le bureau. Il n'y a plus qu'à se mettre au travail.

Point n'est besoin d'attendre des années pour créer une Association. Une Association est viable et doit rendre des services même après les deux ou trois premières années d'existence de l'œuvre. Les éléments se recrutent non seulement parmi les Anciens ou Anciennes, mais encore parmi les amis et sympathisants.

D'aucuns s'imaginent que la création d'une Association et sa vitalité dépendent uniquement du directeur ou de la directrice de l'œuvre. C'est là une erreur profonde.

Le directeur ou la directrice encouragent et soutiennent moralement et même matériellement leur Association. Mais le but essentiel de cette dernière exige que les responsabilités soient prises par les Anciens, les Anciennes ou les Amis de Don Bosco, eux-mêmes. C'est pourquoi nous disions au début de cet article, que pour fonder une Association, il faut d'abord le vouloir.

Ne restez pas isolé...

Adhérez à votre Association ou à celle la plus proche de votre domicile ou directement à la **Fédération Nationale**.

Comment déclarer une Association ?

Il est normal que toutes les Associations soient officiellement déclarées. La Fédération vous engage fortement à le faire.

1° Il faut commencer par lire les articles de la loi du 1er juillet 1901 et ceux du règlement d'administration publique du 16 août 1901 (nous donnons ci-après les principaux articles).

2° Déposer à la préfecture ou sous-préfecture, selon le cas, deux exemplaires des statuts-type (texte fédéral indiqué aux pages précédentes), reproduits sur feuille de papier timbré.

3° Déposer en même temps la liste des membres du Comité ou Conseil d'administration avec nom, profession et adresse, liste établie sur feuille de papier timbré.

L'administration remet un récépissé de la déclaration.

4° Rendre publique cette déclaration par une insertion au « Journal Officiel », L'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, Paris (2^e), C. C. Postal Paris 1014, et dans toutes ses agences des départements, reçoit les demandes d'insertion ; s'y adresser, en envoyant le texte à insérer. Par retour du courrier, l'agence fait connaître le prix de l'insertion suivant le nombre de lignes nécessaires.

L'existence officielle de l'Association date de l'insertion au « Journal Officiel ».

5° Cette annonce peut être en raison du coût de l'insertion aussi réduite qu'on le désire ; elle doit comprendre la date et l'endroit de la déclaration, le but principal de l'Association, le siège social.

6° Ouvrir un registre ou un cahier, paraphé par la préfecture ou le lieu de la déclaration. Ci-dessous, spécimen de rédaction.


« Déclaration du 1er juin 1947, préfecture de

« Association des Anciens et Amis de Don Bosco de

But : maintien des relations amicales. Siège social à

Rue

Un exemplaire du « Journal Officiel » portant l'insertion doit être remis à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture, pour figurer au dossier, qui est constitué lors de la déclaration de l'Association.

Portez l'insigne 
Propagez l'insigne

Signe de ralliement et de force.

Principaux articles de la Loi du 1er Juillet 1901

Art. 2. — Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'art. 5.

Art. 4. — Tout membre d'une Association qui n'est pas formée pour un temps déterminé, peut s'en retirer en tout temps, après paiement des cotisations échuës et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Art. 5. — Toute association qui voudra obtenir la capacité juridique prévue par l'art. 6, devra être rendue publique par les soins de ses fondateurs.

La déclaration préalable en sera faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'association aura son siège social.

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces modifications ou changements seront consignés sur le registre spécial paraphé.

Art. 6. — Toute association régulièrement déclarée peut, sans aucune autorisation spéciale, tester en justice, acquérir à titre onéreux, posséder et administrer en dehors des subventions de l'Etat, des départements et des communes :

1° Les cotisations de ses membres ou les sommes au moyen desquelles ces cotisations ont été rédimées.

2° Le local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres ;

3° Les immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement du but qu'elle se propose.

Extraits du décret du 16 Août 1901

Article premier. — La déclaration de l'association est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Art. 3. — Les déclarations relatives aux changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association mentionnent :

1° Les changements de personnes chargées de l'administration ou de la direction ;

2° Les nouveaux établissements fondés ;

3° Le changement d'adresse dans la localité où est situé le siège social ;

4° Les acquisitions ou aliénations du local et des immeubles spécifiés à l'art. 6 de la loi du 1er juillet 1901.

Devenez des Animateurs **A. D. B.**

ASSOCIATION LOCALE D'ANCIENS

STATUTS-TYPES

CONSTITUTION. — TITRE.
DUREE.

Art. 1. — Entre les adhérents aux présents statuts, il est formé sous le régime de la loi du 1er juillet 1901, une Association ayant pour titre :

« Association des Anciens de Don Bosco » de
(Appellation particulière).

Se durée est illimitée.

SIEGE

Art. 2. — Le siège de l'Association est à rue
Ville Département

BUTS

Art. 3. — a) Maintenir l'Esprit de Don Bosco dans la famille et la Société et coopérer à sa diffusion.

b) Promouvoir et organiser tous moyens d'entraide matérielle et morale entre ses membres ;

c) Conserver et accroître les relations cordiales d'amitié et de fraternité entre les Anciens de Don Bosco, à quelque Association qu'ils appartiennent.

COTISATIONS

Art. 4. — Chaque membre adhérent est tenu de verser annuellement

un cotisation et d'avance, une cotisation dont la modalité et le taux sont déterminés chaque année par le Conseil d'Administration pour l'exercice en cours. Cette cotisation est fixée présentement à francs par an.

PATRIMOINE DE L'ASSOCIATION

Art. 5. — Le patrimoine de l'Association répond des engagements contractés par elle, nul n'en est tenu pour personnellement responsable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 6. — L'Association est administrée par un Conseil composé de 7 membres au moins, et de 11 membres au plus, élus par l'Assemblée générale pour trois ans. Ils sont Français. Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — Les pouvoirs les plus étendus pour diriger et administrer l'Association, sont confiés au Conseil d'Administration et sont exercés en son nom par le Président. Le Conseil administre également les fonds versés à la Caisse de l'Association.

Art. 8. — L'interprétation des statuts appartient au Conseil. En cas de contestation, il arbitre et sa décision est acceptée sans aucun recours.

Aider la FÉDÉRATION NATIONALE
c'est aider toutes les ŒUVRES
de DON BOSCO

ASSEMBLEE GENERALE

Art. 9. — L'Assemblée générale se compose de tous les membres de l'Association. Elle est convoquée au moins une fois par an et chaque fois que le Conseil la juge utile.

Les convocations seront envoyées au moins huit jours par avance, et les délibérations sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

L'Assemblée générale entend l'exposé des travaux de l'année et un rapport sur la gestion financière. Elle ratifie cette gestion et ne délibère que sur les questions portées à l'ordre du jour.

HONORARIAT

Art. 10. — L'honorariat peut être conféré par le Conseil d'Administration aux anciens Présidents

de l'Association, ainsi qu'aux anciens membres du Conseil.

L'honorariat peut être également conféré dans les mêmes conditions à des personnalités marquantes.

Les nominations seront soumises à la ratification de la prochaine Assemblée générale. Les membres honoraires peuvent être convoqués aux réunions du Conseil et des Assemblées générales. Ils ont voix consultative.

DISSOLUTION

Art. 11. — Sur proposition du Conseil d'Administration, la dissolution pourra être prononcée par l'Assemblée générale. Cette dernière déterminera l'attribution de l'actif, s'il en existe. Le Conseil désignera un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation, sous son contrôle.



Modifiez vos statuts

et décidez que le titre de votre Association sera

Association des Anciens (1)

et Amis de Don Bosco de...

(1) ou Anciennes

Association d'Anciens et d'Anciennes
Ouvrez grandes vos portes aux
Amis de Don Bosco

REGLEMENT INTERIEUR TYPE

(complément aux statuts - types)

BUTS COMPLEMENTAIRES

Art. 1. — a) Maintenir vivants le sentiment de reconnaissance en vers les supérieurs et les maîtres des Maisons de Don Bosco. Faire toute propagande à cet effet et plus particulièrement auprès des Amis et Bienfaiteurs ;

b) Collaborer avec les directeurs des Maisons de Don Bosco, en vue de trouver les meilleures formules d'éducation adaptées à l'évolution générale du moment, simplifier leurs règles en vigueur ;

c) Favoriser les initiatives publiques et privées en vue de soutenir et de faire vivre les Œuvres de Don Bosco ;

d) Promouvoir et aider la création d'Associations groupant les Amis de Don Bosco.

SIÈGE

Art. 2. — Le siège de l'Association ne pourra être transféré qu'avec l'autorisation préalable du directeur.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION ADMISSIONS

Art. 3. — Sont admis à faire partie de l'Association sans aucune formalité les Anciens ayant fréquenté l'Œuvre régulièrement et assidûment, sauf s'il y a opposition de la part du Directeur.

Art. 4. — Peut être également admis à faire partie de l'Association, toute personne amie de Don Bosco, désirant participer activement à la vie de l'Association. Dans ces conditions, la demande devra

être formulée par écrit et être appuyée par deux membres ou par le Directeur ou l'Animateur de l'Association.

La délivrance officielle du le carte fédérale consacre le titre de membre.

Membres honoraires. — Peuvent être admis comme membres honoraires, les personnes qui par leur situation, peuvent apporter une aide matérielle ou morale à l'Association. La Fédération Nationale n'a pas à connaître l'effectif des membres honoraires.

COTISATIONS

Art. 5. — La cotisation comprend la quote-part exigée par la Fédération Nationale. La carte fédérale et l'insigne officiel sont payés en supplément.

Ne sont considérés comme membres actifs de l'Association, que les membres qui sont à jour de leurs cotisations.

La Fédération Nationale n'a pas à connaître les versements des membres honoraires.

Sont dispensés de payer les cotisations : les séminaristes, les religieux, les missionnaires et les militaires durant la période de leur service régulier.

Les sommes versées pour cotisation ou tout autre cause, sont définitivement acquises à l'Association à moins d'erreur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 6. — Le vote a lieu à la majorité des voix exprimées.

Le Conseil élu dans son sein, le Président ; un ou plusieurs vice-présidents ; un trésorier, un vice-

trésorier, un secrétaire, un vice-secrétaire, des conseillers.

Toutes les fonctions des membres du Conseil sont gratuites.

Le Directeur ou l'Animateur de l'Œuvre dans laquelle l'Association a son siège, sont membres de droit du Conseil et par suite, ne sont pas soumis à réélection. Si ces derniers ne pouvaient pas, eux-mêmes assurer leurs fonctions, ils pourraient se faire représenter ou se faire remplacer ; celui qu'ils désignent jouit de toutes leurs prérogatives.

Art. 7. — Le Conseil se réunit toutes les fois qu'il sera nécessaire sur convocation de son Président.

Il est convoqué extraordinairement sur la demande du quart ou moins des membres du Conseil. Les convocations portent l'ordre du jour. Le Conseil délibère valablement s'il comprend le tiers de ses membres.

Chaque membre du Conseil dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

FONCTIONS

Art. 8. — Les fonctions des membres du Conseil sont déterminées comme suit :

1^o **Président.** Le Président exerce les pouvoirs confiés au Conseil d'administration pour diriger et administrer l'Association. Il a par suite qualité et pouvoirs pour représenter l'Association en toute chose.

En cas d'empêchement, il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un des vice-présidents, à tout autre membre du Conseil ou membre de l'Association, susceptible de mener à bien une mission déterminée.

2^o **Vice-présidents.** Ils assistent le Président et le remplacent en cas d'absence ou d'empêchement dans ses fonctions et attributions.

3^o **Trésorier.** Il administre les fonds de l'Association. Il dresse des comptes de l'exercice écoulé et les soumet à l'approbation du Conseil.

Le Conseil ne peut engager aucune dépense, non inscrite au budget sans demander l'avis du trésorier.

Le vice-trésorier le remplace dans toutes ses fonctions et attributions.

4^o **Secrétariat.** Le secrétariat rédige les procès-verbaux de séance du Conseil et des assemblées générales. Il contresigne avec le Président tous les actes et procès-verbaux. Il a la direction du secrétariat général de l'Association. Il peut confier tout ou partie de ses attributions à un membre de l'Association.

Le vice-secrétaire ou secrétaire-adjoint, remplace le secrétaire en cas d'absence ou d'empêchement dans ses fonctions et attributions ; il a la garde des archives à moins que le Conseil ne confie cette dernière fonction à un nouveau conseiller.

DISPOSITIONS GENERALES OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

Art. 9. — Les discussions politiques et de rivalités sociales sont interdites.

Art. 10. — L'Association fait obligatoirement partie de la Fédération Nationale Française des Associations d'Anciens et Amis de Don Bosco.

L'adoption des présents statuts implique pour elle, l'acceptation des Statuts de la Fédération et les obligations prévues par elle.

Art. 11. — Les insignes et les cartes des membres sont ceux créés par la Fédération Nationale.

Le port de l'insigne est obligatoire dans toutes les manifestations d'ordre inférieur. Il est recommandé de le porter le plus souvent possible.

Art. 12. — L'Association tiendra la Fédération Nationale au courant de son activité générale et au moins une fois par an, par un résumé du compte rendu de l'Assemblée Générale statutaire.

Le secrétariat est tenu d'informer annuellement la Fédération du nombre des adhérents à l'Association, ainsi que les mutations et radiations aux fins de l'établissement des statistiques indépendantes.

La Fédération est abonnée de droit au Bulletin local de l'Association.

Art. 13. — L'admission des membres au sein de l'Association, se fera avec le maximum de solennité en regard des avantages qui pourront être retirés du point de vue moral et de l'exemple donné aux enfants et aux jeunes autour desquels gravite l'activité de l'Association.

Le Conseil décidera des modalités d'admission des classes du présent article.

Art. 14. — Tout membre entrant dans l'Association qui aura déjà payé sa cotisation annuelle à une autre association d'Anciens de son lieu sera considéré à partir de sa qualité pour le restant de l'exercice en cours.

La carte et le timbre fédéral en feront foi ; cependant les cotisations bénévoles seront toujours acceptées.

Art. 15. — Il n'est pas interdit à un Ancien, de faire partie de plusieurs Associations à la fois mais à titre officiel, il ne sera inscrit qu'à une seule Association. Il appartient à l'Ancien, de choisir la plus voisine de son domicile. Il doit s'intégrer de préférence à l'Association dont il a toujours fait partie.

(3) A SUIVRE EVENTUELLEMENT. — Le règlement propre à l'Association, lui laissant son caractère particulier.

Si, pour des raisons de changement de résidence, pour des motifs justifiés, un membre désirait appartenir à une Association déterminée, bien que celle dernière ne réponde pas aux conditions stipulées dans le présent article, un accord interviendra entre les Associations en cause. En cas de non accord, la question sera soumise à la Fédération Nationale qui statuera sans appel.

REGLEMENT INTERIEUR PROPRE A L'ASSOCIATION (1)

Art. 16. — Le règlement intérieur propre à l'Association, qui suit le présent règlement intérieur-type, sera communiqué à la Fédération, de même les modifications ou additions à intervenir.

RADIATIONS

Art. 17. — Toute faute grave contre la morale et l'honneur ainsi que la non observation des présents statuts, peut entraîner la radiation d'un membre de l'Association.

Le Directeur et le Conseil d'administration ont tous pouvoirs pour juger les cas soumis à leur approbation. Leur verdict est sans appel.

Toute radiation de cette nature est signalée à la Fédération Nationale.

MODIFICATION AU REGLEMENT INTERIEUR-TYPE

Art. 18. — Le Conseil d'administration, ayant des pouvoirs spéciaux de l'Assemblée générale composée au moins de la moitié des membres cotisants peut émettre le vœu d'une modification ou addition au présent règlement intérieur-type. Dans ce cas, ce vœu est transmis à la Fédération qui y donnera la suite nécessaire.

Comment faire vivre une Association ?

C'est le plus difficile.

Se mettre en route est bien, mais il faut continuer.

On ne le fait que si les chefs ont un programme précis, dans ses grandes lignes, il doit toujours être le suivant :

1° Il ne faut pas oublier que l'Association est un *groupement de souvenir, d'amitié et de reconnaissance.*

Il faut donc que les assemblées générales et les manifestations de toute nature, se tiennent à l'œuvre, que tout soit fait pour que les Anciens ou les Anciennes retrouvent le souvenir de leur passé et il est toujours excellent d'inviter les anciens maîtres ou maîtresses, parce qu'ils sont heureux de revoir leurs anciens élèves et parce que ceux-ci seront de leur côté, ravis et émus de les retrouver.

2° Il ne faut pas oublier non plus, que *l'Association est un groupement de service.*

Les œuvres ne durent qu'autant qu'elles agissent, qu'autant que ceux qui en font partie ont le sentiment d'être utiles.

Nous pensons à toutes les Associations, même celles qui, en apparence, si l'on s'en tient aux chiffres, sont les plus faibles.

Un des devoirs essentiels des dirigeants ou des dirigeantes est de demander beaucoup à leurs adhérents, qu'il s'agisse de l'intérêt de l'œuvre, qu'il s'agisse d'aider les œuvres d'intérêt général de la paroisse (ou du diocèse), qu'il s'agisse de participer à une campagne de propagande.

Un président, un secrétaire, leurs collègues du bureau doivent être judicieux, avisés, mais ne craignons pas de le dire, ils doivent être exigeants.

L'Association ne doit pas être un groupement isolé, elle doit travailler avec tous les mouvements qui défendent la liberté de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse avec les A.P.F.R.L. en particulier.

En tous cas les Associations ont le devoir, partout, d'entrer dans les associations d'éducation populaire, et dans les commissions familiales pour la liberté et la paix scolaire.

Les associations d'éducation populaire comme les nôtres, comprennent les parents d'élèves, les anciens élèves, les amis et les bienfaiteurs, elles réalisent autour de l'œuvre, le rassemblement nécessaire de tous les catholiques.

Les associations doivent s'intéresser aux « Associations de familles » existantes, dites « d'utilité publique ». Certains membres dynamiques et compétents trouveront une activité dans les « Unions départementales familiales ». Par ce moyen, il sera possible de défendre les intérêts de nos Associations auprès des Pouvoirs publics. Si les Associations de Familles n'existent pas, elles doivent prendre, au besoin, l'initiative de leur fondation.

UNE ASSOCIATION VIVANTE

UNE ŒUVRE VIVANTE

C'EST POUR CELA QUE NOUS TRAVAILLONS

Modifications aux Statuts

Adoption des Statuts types de la Fédération :

Les modifications éventuelles aux statuts d'une association déjà déclarée peuvent se rapporter à l'ensemble des statuts ou à la rédaction de l'un quelconque des articles.

Dans un but d'unité d'action, nous conseillons vivement les associations existantes, d'adopter rapidement les statuts-types de la Fédération, insérés dans le présent opuscule et de les déclarer, purement et simplement, de la manière suivante :

« Par décision de l'assemblée générale en date du

« Les statuts qui suivent annulent et remplacent, ceux primitivement déclarés. »

L'organisation générale



— Le Siège du bureau national suit la résidence du Président. Présentement il est à Marseille.

— Deux Comités directeurs assurent la liaison permanente avec les Associations ; leur compétence géographique est exactement celle du ressort des Supérieurs Provinciaux en exercice.

Présentement l'un est à Paris, l'autre à Lyon.

— Les Présidents fédéraux et leurs délégués ont la plus grande latitude pour aider les Associations dans leur activité propre.

Nous conseillons fortement de faire appel à eux le plus souvent possible, surtout lors des fêtes annuelles et des manifestations extraordinaires.

Sauf quelques légères modifications, il en est de même pour la Fédération féminine.

— Deux aumôniers ont été spécialement désignés par les Supérieurs, pour suivre et soutenir moralement les efforts des Fédérations. Les Associations ont le plus grand intérêt à faire appel à leurs conseils éclairés le plus souvent possible.

Huit mois après le Congrès

PREMIER BILAN

Pour des raisons d'ordre matérielles, cette brochure paraît avec un retard de huit mois sur les faits, ce qui nous permet d'ajouter en dernière heure, un aperçu de la situation et des premières réactions enregistrées.

De toutes parts l'enthousiasme est à son point culminant. Les Associations reprennent de l'activité, ayant compris les buts de la Fédération. Trois se sont créées dans le mouvement masculin, deux dans le mouvement féminin. Cinq nouvelles Associations masculines ont donné leur adhésion, cinq autres féminines en ont fait autant.

Nous pouvons affirmer que pratiquement l'ensemble des Associations de France et de l'Union Française adhère maintenant au mouvement.

Ajoutons que la Fédération féminine a reçu de la même Fédération du Brésil une lettre demandant une union étroite des deux Fédérations pour la communication permanente de l'activité de chacune d'elles.

Les délégués une fois rentrés chez eux ont transmis la « flamme » reçue à Marseille et rien ne peut arrêter l'élan donné, pas même l'esprit modérateur du Président national. On parle déjà des prochaines Assemblées générales statutaires de la Fédération : Paris 1949 ; Lyon 1950 ; Nice 1951. On s'empresse toutefois d'ajouter qu'avant d'aborder de nouvelles questions dans un vaste Deuxième Congrès, qui se tiendrait à Paris en 1952, il faudra au préalable consolider les positions acquises et mettre en pratique les résolutions prises au Premier Congrès de Marseille.

Vous vous posez certainement la question de savoir de quel côté l'enthousiasme est le plus fort ?... Tenez-vous bien !... C'est chez les dames et chez les « Amis de Don Bosco », que la foi est la plus forte, de même le désir d'aller le plus vite.

Cette position se comprend aisément. Les dames sont toutes « neuves » dans ce genre d'exercice, tandis que les « Amis de Don Bosco » sont tous prêts à se rendre utiles au mouvement, car, disséminés un peu partout et sans unité, il n'avaient jamais eu jusqu'ici, l'occasion de manifester leur sympathie à nos Œuvres, d'une manière totale.

Mais les hommes, les Anciens, que font-ils et que vont-ils faire ?..

C'est pourtant de ce côté que la Fédération masculine, tout au moins, doit se tourner pour agir.

Et bien il ne faut pas avoir peur de voir la réalité en face.

Nos Associations en général — nous disons bien en général, car il y a des exceptions à toutes les règles — se sont cristallisées et sont devenues pour la plupart des cercles où quelques Anciens (toujours les mêmes) viennent y passer quelques heures par semaine et y tuent leur temps. Sur cent inscrits, 10 sont régisseurs et avec ce petit noyau que nous appellerons des « animateurs », l'Association tient le coup depuis de nombreuses années. On entend le même leit motiv partout : *Les dévouements font défaut.*

Il est vrai que la vie n'est plus ce qu'elle était du temps de nos pères et que les deux dernières guerres ont tout changé ; vie matérielle toujours plus difficile et puis disons-le bien tranchement, l'égoïsme et le matérialisme ont pris le dessus.

Les grandes envies ne semblent plus nous toucher, on attend patiemment que cela change ou que quelqu'un fasse changer la face des choses.

Les Anciens sont de retour avec nous, disent la plupart, mais est-ce suffisant, dans un mouvement d'action catholique comme le nôtre ? Est-ce avec une telle armée que nous allons partir en « Croisade cathédraliste » l'idée chère à notre Supérieur général Don Ricaldone ?...

Quels sont ceux qui ont compris ou qui ont les moyens de comprendre ?... A notre avis, seuls les « animateurs » dont nous parlions plus haut, sont susceptibles de former les cadres nécessaires à un mouvement de masse comme le nôtre.

Notre premier travail sera donc de commencer le regroupement des « animateurs » et des « animatrices », de même, entreprendre une action toute particulière auprès des « Amis de Don Bosco » désireux de rendre des services.

Il est possible qu'une telle action, soit critiquée, qu'elle bouleverse des habitudes datant de dizaines d'années. Mais qu'importe, il faut aller de l'avant quand même, être pratique comme dit notre Supérieur général. Surtout être à la page et évoluer avec le temps. Nous n'avons que faire des vieilles méthodes, pour l'instant elles démontrent qu'elles sont périmées. Nous languerons, nous souffrirons les « animateurs » et les « animatrices ». Nous leur permettrons de conserver et d'accroître la « Flamme Salsésienne » et tout y gagnera : l'Association d'abord, nos Maisons ensuite.

Anciens, Anciennes, Amis de Don Bosco, votre enthousiasme nous oblige à tout grand. Vous serez avec nous pour la gloire de Saint Jean Bosco dans une action catholique féconde.

Devenez des Animateurs **A. D. B.**

Renseignements

Adresser votre correspondance

Pour la Fédération Masculine

Au Président National :

M. Jacques VIDAL, villa « Les Pins », chemin Chante-Perdrix, Saint-Loup, Marseille. Tél. : GA. 91-19.

Au président fédéral :

Pour la province du Nord : M. NAMARTRE, 242 bis, rue des Pyrénées, Paris (20^e).

Pour la province du Midi : M. CHAPELAND, 4, place du Pont, Lyon.

Au Trésorier général :

M. Pierre LAZARIS, 35, rue Saint-Suffren, Marseille.

Envois de fonds :

FEDERATION NATIONALE ANCIENS ET AMIS DE DON BOSCO. Chèques Postaux : 1452-07 - Marseille.

Pour l'aumônier fédéral, province Nord :

R. P. LE BOULCH, Maison d'Etudes Saint-Jean-Bosco, Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise). Tél. : Sarcelles 322.

Pour l'aumônier fédéral, province Midi :

R. P. MONGOUR, direction des Œuvres Don Bosco, 47, chemin de Fontanière, Lyon (V^e). Tél. : Franklin 28-86.

Pour la Fédération Féminine

A la Secrétaire générale :

M^{lle} M.-L. CAVOLI, 28, rue d'Italie, Marseille.

A la Présidente fédérale :

Pour la province du Nord : M^{lle} DURDILLY, 39, quai Arbouin, Lyon.

Pour la province du Midi : M^{lle} PARAZ, 55, chemin de Château-Combert à Marseille.

A la Trésorière générale :

M^{lle} GESTAS, 39, rue Curial, Marseille.

Envois de fonds :

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENNES ET AMIS DE DON-BOSCO. — Chèques Postaux : 1452-76, Marseille.

Table des Matières

	Page
Préface	2
Aux Directeurs et Directrices	3
Reconnaissance	4
Groupe photo des délégués	5
Au delà des promesses	6
Il est temps commençons	8
Groupe photo des déléguées	9
Compte rendu du Congrès	10
Résolutions et vœux	20
Nos dirigeants	21
Bureau national masculin	25
Le Congrès vu par un Ancien de Paris	27
Bureau national féminin	29
Chez les Anciennes. — Nos dirigeantes	31
Si nous nous comptions	34
En marge du Congrès	35
Les Amis de Don Bosco dignement représentés au Congrès	39
Pourquoi une Fédération féminine	40
Statuts de la Fédération	41
Règlement intérieur de la Fédération	44
Comment fonder une Association	47
Comment déclarer une Association	48
Loi du 1 ^{er} juillet 1901 et décrets	49
Statuts-type d'Association locale	50
Règlement intérieur-type d'Association	52
Comment faire vivre une Association	55
Comment modifier les statuts de l'Association. — L'organisa- tion générale	56
Huit mois après le Congrès. — Premier bilan	57
Renseignements divers	59

Aider la FÉDÉRATION NATIONALE
c'est aider toutes les ŒUVRES
de DON BOSCO

Vous nous le ditez...

si, comme Don Bosco, nous avons eu raison de croire en la Providence.

Sans un sou, sans aucun moyen matériel, livrés à nos seules ressources, nous avons mis sur pied la Fédération, qui doit s'avérer si utile pour nous-mêmes et pour l'avenir des Œuvres de Don Bosco.

Trois années de préparation ont nécessité des frais de voyages, de papier, de correspondances ; un Congrès à Marseille, dont le moins qu'on puisse dire, c'est que le succès a dépassé toutes les espérances. Un premier bulletin conçu en 1947 et envoyé gratuitement à tous et enfin le présent opuscule dont le coût est évalué à 45 francs l'exemplaire. En résumé une première mise de fond de plus de 300.000 francs, pour que commence à vivre notre Fédération.

Une équipe d'Anciens et d'Anciennes dévoués n'a pas hésité à nous faire crédit, les uns donnant de leur poche, les autres de leur travail, pour composer et imprimer ces lignes.

Nous avons promis à tous, de les rembourser, confiants dans la Providence et dans la générosité de tous Anciens, Anciennes et Amis de Don Bosco qui liront ces lignes...

Avons-nous eu raison ?

Vous nous le ditez...

en envoyant votre participation à la :

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS
ET AMIS DE DON BOSCO,

Compte Chèque Postal Marseille N°1452.07

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENNES
ET AMIS DE DON BOSCO,

Compte Chèque Postal N° 1453.76

La **Fédération Nationale**
est un **mouvement de masse**
d'encouragement et de **soutien**
des Œuvres Salésiennes Françaises.

Adbérez